

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE ROY, présidente
 M. LOUIS DERIGER , commissaire
 Mme JUDY GOLD, commissaire

**PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA VILLE DE MONTRÉAL**

TROISIÈME PARTIE

VOLUME 10

Séance tenue le 28 février 2005, 13 h
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2005.....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
LA PRÉSIDENTE:.....	1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

MME MIREILLE GAGNÉ

CENTRE DE MUSIQUE CANADIENNE	1
------------------------------------	---

M. MAURICE FORGET, MME DANIELLE SAUVAGE

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL	17
------------------------------------	----

MME ISABELLE HUDON, M. MARTIN MASSÉ

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN.....	40
---	----

M. YANICK COMEAU ET M. CARL DUBÉ

L'ASSOCIATION DES ÉCRIVAIN-E-S QUÉBÉCOIS-E-S POUR LA JEUNESSE.....	60
--	----

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

5 Alors bonjour, soyez la bienvenue. Mon nom est Louise Roy, je préside cette commission. Je vous présente mes collègues : Judy Gold et Louis Deriger. Madame Renée Lescop est notre analyste et puis on a une nouvelle sténographe, alors bonjour.

10 Alors merci d'être venue. Si vous voulez, on va commencer tout de suite. Ensemble, on a un bon trois quarts d'heure, alors allons-y.

Mme MIREILLE GAGNÉ :

15 Parfait, merci beaucoup. D'une part, mon président aurait dû être avec moi mais il m'a appelée à la dernière minute pour me dire que... Parce que vous savez sûrement qu'en ce moment, le 28 février et 1^{er} mars, c'est les *dead line* pour les subventions CALQ et les subventions COUM. Moi, j'ai travaillé toute la fin de semaine, j'ai dit « je vais me détendre et je vais venir présenter... »

LA PRÉSIDENTE :

20 Et c'est vrai comme ça, vous avez tout fini?

Mme MIREILLE GAGNÉ :

25 Bien, il y a encore des petites choses à finaliser mais ça va aller. Donc voilà. Alors je m'excuse, ce n'est pas qu'on ne considère pas la chose importante, au contraire. Mais donc merci pour l'invitation, bien sûr, à vous rencontrer.

LA PRÉSIDENTE :

30 Avant que vous ne commenciez à nous parler de votre mémoire, voulez-vous vous identifier pour qu'on vous ait comme il faut sur les registres?

Mme MIREILLE GAGNÉ :

35 Alors Mireille Gagné, directrice du Centre de musique canadienne au Québec.

LA PRÉSIDENTE :

40 Merci.

Mme MIREILLE GAGNÉ :

45 Dans les grandes lignes, parce que dans le mémoire que vous avez reçu, je n'ai pas vraiment beaucoup parlé du rôle et de la mission du Centre de musique canadienne.

50 C'est un organisme sans but lucratif, bien sûr, qui existe à Montréal, au Québec, en fait, depuis 1973. Nous avons pour rôle de faire connaître, jouer, apprécier la musique des compositeurs du Québec et du Canada et autant ici au pays qu'à l'étranger. Et quand je parle de compositeurs, je parle de compositeurs qui écrivent les musiques classiques d'aujourd'hui, c'est-à-dire les Beethoven et les Mozart d'aujourd'hui. Qu'est-ce qui va en rester, on ne le sait pas mais disons que ce sont ces gens que je représente et pour lesquels le Centre a été mis sur pied.

55 On fait partie d'un réseau pan canadien, c'est-à-dire qu'il y a le bureau de Montréal, en fait, qui est le bureau chef pour le Québec et il y a un central à Toronto qui existe, lui, depuis 1959. Mais au fur et à mesure des besoins, le Québec a senti le besoin de se donner sa propre, son propre bureau et aussi, on pouvait agir plus en français et aller un petit peu plus vite parce que les demandes, à partir des années 65, 70 avec la création de différentes
60 institutions musicales de musique contemporaine à Montréal, au Québec, au Canada, bien les demandes se sont faites sentir.

65 Alors on a une bibliothèque dans laquelle sont déposées les œuvres des compositeurs. La plupart des partitions qui sont déposées ne sont pas éditées. L'édition musicale en musique contemporaine, en Amérique du Nord, en général, n'est pas forte. En fait, elle est quasi inexistante au Québec et au Canada, et on a des enregistrements sonores.

70 L'enregistrement sonore, disque, va un peu mieux, quoiqu'on connaît tous les problèmes évidemment de copie, mais comme les musiques que je représente ne sont pas des musiques très populaires, ne sont pas jouées à la radio ni à la télévision, alors donc il y a moins de danger de copier, et si quelqu'un veut faire des copies de ces œuvres symphoniques ou ces concerto, bien tant mieux. Ce qui est important, c'est que ça roule, que ça soit connu.

75 C'est notre grand problème; c'est de faire connaître cette musique auprès de toutes les sortes de publics, jeunes, familles, adultes. Et, bien sûr, nous travaillons étroitement en collaboration avec le monde de l'éducation puisqu'on considère, évidemment, que c'est majeur et important que ces musiques soient enseignées, soient écoutées par les jeunes
80 qui, finalement, ne sont pas si détachés que ça de ces musiques.

En fait, pour eux, entendre une musique électroacoustique ou une musique actuelle, c'est peut-être un peu plus près de l'environnement sonore que écouter un Mozart tranquille

85

ou une petite fugue de Bach. Je pense que les jeunes sont plus proches des sonorités actuelles.

90

On a une structure administrative relativement simple; il y a un conseil d'administration national à Toronto, sur lequel des délégués de chacune des quatre autres régions du Canada siègent. Alors on a trois délégués du Québec qui siègent au conseil d'administration national et qui représentent, bien sûr, donc les intérêts du Québec.

95

Nous avons aussi, au Québec, un conseil régional qui est là pour me soutenir et avec lequel je travaille pour développer des initiatives régionales précises au niveau du Québec et pour répondre aux besoins du Québec.

100

Au niveau des activités, ce que nous faisons, c'est que nous organisons des activités promotionnelles dans la mesure de nos budgets, qui sont quand même assez restreints; on parle d'un budget d'à peu près 350 000 \$ par année. Alors il y a quatre employés, donc le loyer, les machines — on numérise les partitions — c'est un des services qu'on rend au compositeur, alors quand il nous apporte son œuvre papier, on la numérise aussi.

105

Maintenant, il nous envoie des PDF, ce qui est beaucoup plus facile, alors ça rentre dans nos bases de données. Mais quand même, alors donc il y a énormément de coûts à assumer au niveau... pour livrer les services.

110

Donc ce qui fait qu'il en reste un petit peu moins pour les activités, mais le genre d'activités qu'on peut organiser, ça peut-être des lectures publiques, en partenariat avec le milieu musical. La SMCQ, le NEM et tout.

115

On organise des expositions. On vient d'en terminer une pour le centenaire de la Faculté de musique de l'Université McGill, qui était exposée pendant tout le mois de janvier à la Place des Arts, dans le corridor des pas perdus entre la Place des Arts et le Complexe Desjardins.

120

On tente toujours d'essayer, comme les lectures publiques, ce qu'on a fait cette année, la thématique qu'on avait, c'était de présenter des œuvres avec les compositeurs sur place, dans des lieux qui ne sont pas des lieux réguliers de diffusion musicale.

Donc, entre autres, on a organisé un truc entre... sur le gazon, près du Musée Marc-Aurèle Fortin, cet été. Aussi, dans le cadre des Journées de la culture, on a organisé, avec un quintet avant, le quintette Pentaèdre — cinq musiciens qui étaient sur le parvis de la Tour McGill, ici sur McGill Collège; les hommes d'affaires avec leur cravate, leur veston, assis avec les chaises puis ils écoutaient puis le clarinettiste défait sa clarinette et monte tout ça.

125 Alors donc il faut essayer, d'une part, de démystifier, bien sûr, ce défi de la création musicale et puis aller rejoindre les gens, leur montrer qu'il y a des compositeurs qui ne sont pas tous des Allemands décédés.

130 Donc c'est ça. Alors présenter ces figures pour que, petit à petit, ça se construise dans leur tête.

135 Donc voilà. Je fais aussi beaucoup de conférences au niveau international, je suis musicologue de formation et avocate aussi, ce qui ne fait pas de tort. Donc alors j'aime bien pouvoir donner des conférences sur le rôle du Centre et de la création musicale, l'histoire de la musique ici, le développement de l'histoire de la création musicale.

Ça, c'est pour le Centre. Je ne sais pas si vous voulez poser des questions tout de suite là ou je vais...

140 **LA PRÉSIDENTE :**

Allez-y avec l'ensemble de votre présentation puis ensuite, on vous posera quelques questions.

145 **Mme MIREILLE GAGNÉ :**

J'enchaîne, parfait. Alors donc là, je voudrais plutôt donc aborder les remarques plus générales sur le mémoire comme tel — enfin un mémoire de trois pages, ce n'est pas trop mal.

150 Tout d'abord, bon, j'ai bien sûr mis en lumière le thème « Principes et fondements ». La raison pour laquelle j'ai amorcé la discussion en ce sens c'était, d'une part, pour orienter le discours du Centre, la position, positionner le Centre, et le fait que je vous ai parlé comme je vous ai parlé, ça vous donne une bonne idée de l'optique dans lequel nous, on travaille au Centre de musique canadienne.

155 Il aurait pu y avoir trois titres; ça aurait pu être « La Politique culturelle de Montréal », « La Politique culturelle de développement de Montréal » ou « La Politique de développement culturel ». C'est ce que madame Sénécal a choisi « Politique de développement culturel ».

160 Alors bien sûr, avec une perspective comme ça, c'est sûr que quand on parle de développement, on parle d'autres choses que des... On parle plus en termes de projet, de réalisation, de choses très concrètes. Je n'ai rien contre les choses concrètes d'ailleurs mais on est moins, donc, tourné vers asseoir des principes, des énoncés de base en termes de comment orienter et articuler la politique.

165

Ça va. Il y a aussi le terme « accessibilité ». Le terme « accessibilité » est un terme extrêmement important et je crois que, évidemment, la Ville de Montréal doit absolument faire en sorte que la culture soit accessible à plus de gens possibles, autant ici, et qu'on rayonne partout.

170

Mais là, encore une fois, le terme « accessibilité » peut appeler aussi des formes à différents niveaux. Quand on parle d'accès, bien souvent on parle peut-être de vulgarisation ou de choses... Est-ce qu'on entend le mot « amateur », est-ce qu'on entend « strictement professionnel mais plus populaire », d'accès plus facile? Ce qui, donc, parfois peut peut-être venir en contradiction avec la façon dont les compositeurs travaillent chez nous, qui se rapproche plus de la recherche, de l'innovation, de l'exploration et qui se traduit par des œuvres et des réalisations qui ont très belle allure.

175

Je vous rappelle qu'en l'an 2000, la symphonie du millénaire organisée à l'Oratoire Saint-Joseph, 40 000 personnes au moins — Montréalais, et sûrement de d'autres places au Québec — ont été présentes et ont assisté à cette grande création collective.

180

Alors c'est vrai, oui, il n'y a pas nécessairement contradiction entre « accessibilité » mais je veux juste un petit peu nuancer. Parfois, on réussit mais on ne peut pas faire des symphonies du millénaire à chaque... peut-être à chaque siècle mais pas à tous les ans. Alors dépendant du rayonnement, dépendant des composantes qui sous-tendent un projet, bien c'est sûr que l'accessibilité, selon les moyens qu'on a en création musicale au niveau de la diffusion, ce n'est pas toujours facile, alors l'accès n'est pas toujours facile.

185

Et puis, bon, j'ai aussi, évidemment, lu très bien l'importance pour la Ville de Montréal, le concept de diversité culturelle. Je suis dans mes temps de bénévolat, aussi présidente du Réseau international pour la diversité culturelle, qui est un réseau d'organismes non gouvernementaux qui s'occupent, depuis 1998, de travailler à l'échelle internationale pour promouvoir la diversité culturelle, pour un peu lutter contre les effets négatifs de « l'Hollywoodination » de la civilisation contre l'homogénéisation. Faire en sorte que lorsqu'il y a des négociations commerciales, d'accords commerciaux sur l'investissements et des choses comme ça, que la culture, que la diversité culturelle soit non seulement protégée mais promue, pas entravée, et que les créateurs et les artistes n'y perdent pas au change dans la signature de ces ententes.

190

195

Alors ce réseau avec lequel je travaille donc m'a permis à me sensibiliser depuis 98, donc, à cette notion de diversité culturelle et je crois que la Ville de Montréal... c'est sûr que ce n'est pas le dossier immédiat, mais je pense que c'est un dossier qui passionne tout le monde. Il y a une convention qui est en train de se négocier à l'UNESCO actuellement et à tous les politiciens à qui je parle au niveau municipal, fédéral, provincial, partout, bien sûr c'est un dossier extrêmement important et je crois que la Ville de Montréal doit s'inscrire dans cette diversité-là, bien sûr.

200

205

210 Dernier élément plus de philosophico... Quand on parle, bon, on cite plusieurs initiatives, plusieurs projets, plusieurs réalisations dans le document qui nous a été remis, des réussites artistiques dans différents domaines, des grandes réussites.

215 Par ailleurs, ces résultats éclatants, comme je vous le disais, sont parfois patents et... Je ne dis pas que c'est plus facile en musique populaire d'attirer plus de monde. Mais c'est sûr qu'il y a des conditions qui sont différentes de, lorsqu'on parle justement encore une fois, création, recherche.

Voilà, grosso modo, l'état d'esprit dans lequel j'ai regardé — et les membres du conseil régional bien sûr m'ont fait des commentaires à cet effet.

220 Le principe de rentabilité c'est important mais ça aussi, il faut mettre une certaine nuance lorsqu'on examine le secteur de création et de recherche puisque la rentabilité n'est pas toujours... n'est pas nécessairement un argument de départ. Au départ, si on fait de la recherche, on fait de l'exploration; la rentabilité peut aussi ne pas être immédiate mais elle peut permettre à du développement et, éventuellement, aller plus loin dans des réussites plus éclatantes.

230 Les propositions concrètes que nous avons, que nous suggérons : la première, l'art public; bon, ça, c'est un truc bien établi. Lorsqu'il y a la construction d'un nouvel édifice, il y a 1% du budget de construction qui est dédié à l'art, donc pour faire une commande à un artiste visuel, un sculpteur ou bon, je ne sais.

235 Alors ce principe pourrait effectivement aussi être appliqué à la création musicale. C'est-à-dire que lorsqu'il y a un nouvel édifice important de la Ville qui s'ouvre, il pourrait y avoir une commande d'œuvres à un compositeur qui pourrait participer à la création, à l'ouverture de cet édifice.

240 Il y a aussi quelque chose qui est une spécificité de Montréal; c'est tout le réseau des souterrains, les couloirs qu'on se promène de la Place des Arts à dans le Vieux-Montréal, et cetera. Ces longs couloirs qu'on arpente surtout dans le Vieux — nous, le Centre on est dans le Vieux-Montréal et lorsque je vais à la Place des Arts, je les emprunte parfois l'hiver, et bien c'est des longs corridors, il n'y a pas d'images, il n'y a pas de son encore.

245 Alors je pense que ce serait extrêmement intéressant que la Ville se penche pour animer ces corridors, les rendre nettement plus conviviaux, moins insécurisant, parce qu'on est toujours un peu inquiet, même si on est le jour, il n'y a pas beaucoup de monde qui se promène. Ça va sûrement se développer, c'est sûr. Il y a des heures aussi où il y a plus de gens que d'autres.

250 Alors dans ces couloirs souterrains, ce serait intéressant qu'on pense à développer des projets d'environnement sonore. Et quand je parle d'environnement sonore, évidemment, je ne pense pas à Muzzak, je pense bien sûr à de l'environnement sonore, soit de la musique électroacoustique, des musiques actuelles. Et ça pourrait même être des musiques « live » un peu comme on a dans les couloirs du métro. Il y a des sections de musiciens ambulants.

255 Dans ces couloirs-là, ça pourrait être un petit cran supérieur, oui supérieur je dirais bien, dans ce sens d'avoir des musiciens professionnels ou des amateurs en voie de... semi professionnels, enfin, ça a l'air de rien mais c'est une belle école que de jouer devant des gens qui passent et tout.

260 Et je crois qu'on forme énormément de musiciens, on a d'excellents musiciens à Montréal et je pense que c'est une belle occasion pour eux de se faire valoir. En tout cas, pour être mis en valeur à certaines heures, certains moments. On ne parle pas de mettre ça 24 heures sur 24, mais je pense qu'il y aurait, avec un petit comité de création, là, on pourrait organiser des choses, des environnements très intéressants.

265 Au niveau de la toponymie, bien sûr, ça c'est un élément. Il y a quelques rues, évidemment à Montréal qui portent des noms de compositeurs, Guillaume-Couture, des édifices, Claude-Champagne, tout ça. Alors c'est sûr que c'est toujours bien de venir s'inspirer dans les grands noms du répertoire dans le patrimoine musical, de trouver des noms de compositeurs et le Centre, bien sûr, peut aider et collaborer.

270 Je me souviens il y a quelques années, il y a la Place Serge-Garand qui a été ouverte avec monsieur Bourque à ce moment-là, près du métro Beaudry, et j'étais très heureuse que le nom de Serge Garand, qui est l'initiateur, le fondateur de la SMCQ, de la musique contemporaine ici au Québec... Bon, que son nom soit pour cette Place, c'était très intéressant.

280 Bon. Ça, c'est moins proche de nous mais c'est quand même des éléments importants. L'OSM, le Conservatoire, il faut leur trouver un lieu, il faut leur trouver une salle la plus professionnelle possible, bien sûr, et je suis certaine que vous avez entendu ce discours avant moi ou vous l'entendrez après moi. S'il y a des gens de l'OSM ou du Conservatoire mais pour nous c'est important parce que ce sont, entre autres le Conservatoire de musique, ils forment des musiciens, ils forment des compositeurs, et on travaille souvent en relation avec eux.

285 Alors c'est important qu'ils aient les meilleures conditions possibles pour travailler.

Par contre, un lieu, bon, je parle d'un lieu de recherche, de production et de diffusion. Il y a sur la table avec le NEM, Réseau et les Productions Super Musique. C'est un

290 triumvirat qui se sont réunis pour présenter à la Ville de Montréal, un projet d'édification d'un lieu dédié spécifiquement à la création musicale, un peu comme l'Agora de la danse a son lieu, un peu comme la Maison des écrivains.

295 Donc faire en sorte que soit bien identifié à Montréal, ce lieu de création, et permettre autant au niveau des gens de Montréal mais les gens de l'extérieur qui viennent, de dire, bon, bien voilà, c'est là que la création musicale se passe et pour nous, ce serait extrêmement important que se développe ce projet dans un avenir pas trop éloigné.

300 Dernier élément; le succès outre frontière de la musique électroacoustique a été souligné en entrée de jeu dans l'énoncé politique, très intéressant. Et, effectivement, c'est un secteur qui va bien, où l'innovation et le risque artistique, par contre, sont à tous les tournants. Alors donc quand on dit qu'on veut que — je cite en page 35 :

305 *C'est dans la production originale, le risque artistique et l'innovation que réside son avance stratégique et identitaire, il faut maintenir cette avance à tout prix.*

Bien sûr, s'il faut maintenir cette avance, il faut aussi penser donc à la création musicale.

310 En conclusion, il faut mettre des investissements financiers, bien sûr, si vous voulez être capables de réaliser et de faire réaliser ce qui sera énoncé et décidé; soutenir le Conseil des arts de Montréal — évidemment, pour nous, c'est primordial; soutenir financièrement mais soutenir aussi leur vision qui accorde une importance tout à fait — comme nous on accorde une importance, c'est-à-dire le professionnalisme et l'excellence. Si on veut faire de Montréal une capitale culturelle, ce avec quoi nous sommes tout à fait d'accord, c'est extrêmement important que l'on soit attentif à cette importance, le professionnalisme et l'excellence, ce qui n'exclut pas des démarches plus de loisir ou d'amateur. Mais ça, ça ne s'insère pas de la même façon que l'on veut faire, capitale avancée et être en première ligne à tout prix.

320 Dernière chose, le milieu des affaires, bien sûr, oui, il faut, il faut, il faut. On a besoin d'aide, vous le savez, la recherche, la création, ce n'est pas un secteur que généralement le secteur privé aime investir. Ils en investissent dans leur propre compagnie, des fois ils font des bons coups, des fois ils font des mauvais coups, alors ils sont toujours beaucoup plus fragiles dans ce domaine-là qu'un gouvernement qui, lui, n'a pas nécessairement les mêmes priorités de réalisation concrète, immédiate, rentable, et cetera.

330 Alors donc, oui, il faut sensibiliser le milieu des affaires. Les soutenir, bon, je sais qu'au niveau municipal, taxes, retours d'impôts, tout ça, ça ne vous concerne pas nécessairement... Oui, peut-être? Bon. Bien tant mieux. On fait des pressions au niveau

335 provincial, au niveau fédéral pour qu'il y ait des retours significatifs d'impôts lorsqu'une compagnie puisse investir, décide d'investir dans du risque, eh bien il faudrait peut-être qu'il y ait un retour un peu plus significatif pour les encourager justement à se lancer dans de la création, de la recherche et de l'innovation.

Alors donc je vous remercie. Voilà.

340 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie beaucoup, Madame Gagné. Une première petite question : dites-moi, le Centre de musique canadienne, il est financé par le gouvernement du Canada?

345 **Mme MIREILLE GAGNÉ :**

350 Le Conseil des Arts du Canada, le Conseil des Arts et des Lettres du Québec, le Conseil des Arts de Montréal par des projets, des subventions. Comme la fondation SOCAN qui nous aide à faire des trucs. Quand j'ai fait des déplacements à l'étranger, il y a le ministère des Affaires étrangères d'Ottawa qui subventionne certains déplacements.

LA PRÉSIDENTE :

355 Parlez-nous un peu des créateurs en musique contemporaine et électroacoustique ou actuelle; on a entendu, en fait, je vais vous poser ma question autrement. On a entendu parler de la situation, finalement, des créateurs en arts visuels, des gens de la danse, bon, un peu toutes les disciplines. J'aimerais ça que vous nous fassiez un peu l'état des lieux aussi en ce qui a trait aux créateurs de musique contemporaine.

360 **Mme MIREILLE GAGNÉ :**

Tout à fait. Dans les statistiques, Statistiques Canada, Statistiques Québec s'inspirent des rapports d'impôts que les gens remplissent et ils vont voir la dernière ligne, sans vraiment nuancer.

365 Or, en musique, quand je vois des statistiques qui comprennent chefs d'orchestre, musiciens et musiciennes de l'Orchestre symphonique de Montréal et tout le reste, compositeurs, et que la moyenne c'est 25 000 \$ par année... Non, non, non. Bien c'est sûr que si on prend un salaire d'un chef d'orchestre versus des revenus de droits d'auteur et de droits d'exécution, qui sont les seuls revenus pour les compositeurs, ça ne fait pas le poids.

370 En moyenne, les compositeurs, ce qu'ils ont comme — et je ne parle pas de ceux qui enseignent. Ceux qui enseignent à l'Université, c'est un salaire d'université, ce n'est pas un retour de droits d'auteur ou de droits d'exécution, comme créateur. Alors c'est pour ça.

375 Comme créateur, il y en a qui gagnent 3 000 \$, 2 000 \$? Certains 10 000 \$, 15000 \$
par année c'est le grand max et il y en a peut-être un ou deux. Alors les retours au niveau
des droits d'auteur sont quasi inexistantes et les droits d'exécution, ça, c'est par les concerts
qu'ils sont joués.

380 La SOCAN, dans sa grande chance ou malchance, ne réussit pas à soutenir de
façon adéquate les créateurs, quand on parle d'exécution en concerts. Et comme je vous ai
dit, le disque, bon, oui, il y a un petit peu d'enregistrements sonores mais il y en a très peu,
donc les droits mécaniques c'est .003 sou par disque vendu.

385 Mais nous, comme ce n'est pas une production commerciale, il y a peut-être 1 000
disques qui sont faits à la fois et ça peu prendre cinq ans, dix ans parfois avant de vendre
1 000 disques. S'il y a des succès « hit » peut-être qu'on peut réimprimer un autre 1 000, un
autre 2 000 mais vous voyez, c'est vraiment toujours à l'échelle très microscopique et ça
prend du temps. Et je ne pense pas que les compositeurs, quand ils écrivent une symphonie
ou qu'ils écrivent une sonate pour un pianiste comme Alain Lefebvre ou je ne sais trop, il n'a
390 pas...

Vous savez, il n'a pas son compte de banque à côté, là. Je veux dire, il crée, il
travaille, il va avoir une commande. Des commandes — un compositeur qui a une
commande de l'Orchestre symphonique de Montréal, bien il va en avoir une, peut-être une
395 en tout dans sa vie. S'il en a deux, c'est un vrai miracle. Quand il a une commande de
l'Orchestre symphonique de Montréal, il peut recevoir, dépendant du minutage parce que
c'est tarifé à la minute, ça peut être 5 000 \$, 10 000 \$, 15 000 \$ puis ça va lui prendre un an
pour écrire ça, puis il n'en aura pas d'autre avant dix ans.

400 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc il n'y a personne qui essaie de vivre de la création musicale.

405 **Mme MIREILLE GAGNÉ :**

Personne ne peut. Il y en a peut-être deux ou trois qui vivent strictement de la
composition; pas comme professeur au conservatoire ou à l'Université, qui vivent strictement
de la composition, il y en a peut-être deux ou trois, maximum, et je dirais à l'échelle presque
du Canada.

410

LA PRÉSIDENTE :

Alors quand vous parlez des créateurs ici, on parle d'un bassin d'à peu près combien
de personnes?

415 **Mme MIREILLE GAGNÉ :**

Au Québec, on a 180 compositeurs agréés. Il y en a quand même d'autres qui existent mais, disons, je pense qu'on représente assez bien. À l'échelle canadienne, il y a 650 compositeurs. Il y en a là-dessus, évidemment, qui sont décédés mais on a encore leurs œuvres puisque ce n'est pas en dedans du 50 ans après la mort. Là, on est encore capable de gérer leur œuvre, ce n'est pas du domaine public.

LA PRÉSIDENTE :

425 Et est-ce que ces gens-là, ces 180 personnes font des demandes de subvention? Ou est-ce que la partie création de leur travail, ils l'assument personnellement ou... comment ça marche?

Mme MIREILLE GAGNÉ :

430

Vous savez, bon, on a l'image du compositeur qui écrit la nuit... Bon. Maintenant, il faut qu'ils paient leur loyer, ils ont des enfants, et cetera. Je ne dis pas que les autres n'en avaient pas avant, mais ils étaient pris en charge par l'état ou par le roi, et cetera.

435

Les compositeurs, aujourd'hui, de moins en moins écrivent juste pour le plaisir d'écrire. Ils ne peuvent pas se permettre ça. Donc ils écrivent quand ils ont une commande. Et comme je vous dis, les commandes, ça peut varier, dépendant du nombre d'instruments. Alors il y a peut-être, je ne sais pas, moi, une quinzaine de commandes qui sont données puis, bon, sur les 180, il y en a peut-être une trentaine qui sont décédés alors 15 commandes sur 650 compositeurs. Les autres, bien il y a peut-être une œuvre qu'il a déjà écrite, qui va être rejouée. Ils vont avoir les droits d'exécution. Ça représente, je ne sais pas, moi, une symphonie qui dure 20 minutes, ça représente peut-être 50,34 \$. Ils vont recevoir un petit chèque de la SOCAN de 50,34 \$.

440

445 **LA PRÉSIDENTE :**

Et est-ce que des entreprises ont déjà donné des commandes à des créateurs ou si ça vient uniquement des grandes institutions musicales?

450 **Mme MIREILLE GAGNÉ :**

Oui, Radio-Canada, tout ça. C'est plutôt rare. Ça, c'est quelque chose avec lequel on aimerait bien travailler un peu plus. Effectivement, il pourrait y avoir des commandes de compagnies; Hydro-Québec fait une commande, je ne sais pas, Bombardier, quelque chose. Oui. Mais c'est du travail, comme je vous dis...

455

LA PRÉSIDENTE :

Mais actuellement, c'est « niet ».

460 **Mme MIREILLE GAGNÉ :**

Non, c'est « niet ». Alors c'est les commandes – donc bonne chance pour avoir – et c'est pour ça que la plupart – je dirais que sur les 150 vivants, bon, il y en a peut-être 15, 20 qui ont des commandes par année, il y en a une grande partie, peut-être, je ne sais pas, moi, 465 une cinquantaine d'autres qui enseignent ou qui font... Il y en a qui font des métiers carrément à part; qui enseignent l'informatique ou je ne sais pas quoi puis que, bon, le soir, effectivement, ils écrivent, et puis il y en a un autre bon petit paquet qui sont sur le bien-être social ou qui n'osent même pas, parce qu'ils sont trop gênés et tout. Ils vivent vraiment – sans faire de misérabilisme – mais c'est vraiment très, très, très difficile.

470

LA PRÉSIDENTE :

Je vais passer la parole et je reviendrai tout à l'heure.

475 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Pour poursuivre un peu avec la question des commandes, est-ce que les gens de d'autres secteurs artistiques font des commandes aux créateurs? C'est-à-dire est-ce que, par exemple, les compagnies de danse, de théâtre, est-ce que le cinéma, est-ce qu'il 480 approche les compositeurs?

Mme MIREILLE GAGNÉ :

Danse, il y a déjà eu un petit peu plus de commandes mais les grandes compagnies 485 de danse ou les petites compagnies de danse, elles aussi ont des problèmes financiers. Et si vous commandez une œuvre... Bon, vous pouvez toujours commander une œuvre pour un piano, mais danser sur juste un piano...

Alors ce qui est intéressant, c'est souvent d'avoir des commandes pour orchestre. 490 Mais si le Grand Ballet ou je ne sais pas qui fait une commande pour grand orchestre, il faut ensuite que je ce soit joué « live » et est-ce qu'ils ont le budget pour le faire jouer « live »? Non. Si c'est un enregistrement, bien ce n'est pas pareil, ce n'est pas le même impact.

Alors donc le ballet et la danse, ça a déjà été un petit peu plus fort mais, là, bon... Il y 495 a certaines productions, je sais qu'il y a Danse Fortier qui a fait des commandes, entre autres, à Michel Gonneville et puis il y a Denis Gougeon, il y a des compositeurs qui en ont, mais ce n'est pas le gros, le pain quotidien.

500 Cinéma, les approches ne sont pas évidentes. Souvent, le réseau des cinémas, des producteurs de films, des réalisateurs pense plus aux compositeurs qui sont affiliés à la SPACQ, la Société professionnelle des auteurs compositeurs du Québec qui, elle, représente plus des compositeurs de musique de films.

505 Nous, musique de films, ce n'est pas évident. Mais il y a quand même Valder Boudreau, Serge Arcuri, il y a des gens qui ont écrit des musiques de film, mais encore une fois, ce n'est pas le commerce régulier.

510 Et une des choses qui est de plus en plus difficile, c'est quand, en théâtre, en danse, en cinéma, les producteurs tentent d'intégrer la commande comme un coût de production, qu'ils entrent ça dans les frais de production, donc ne se sentent pas... ils donnent, je ne sais pas : « Je te donne 10 000 \$ puis tu ne m'achales plus avec tes droits d'auteur puis tes droits de reproduction... » puis bla-bla-bla — ça, c'est mon petit côté avocate, droits d'auteur, qui fait que, effectivement, ça devient de plus en plus difficile aussi pour les compositeurs de prendre leur place et de faire valoir leur droit que, bon « je veux aussi des droits... »

515 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

520 J'aimerais revenir sur vos propositions. D'abord, la proposition, la première proposition d'intégrer des compositeurs et musiciens dans l'environnement municipal. Comment vous voyez ça? Parce que ce n'est pas tellement facile à comprendre comme ça, là. Est-ce que ce sont des événements qui vont avoir lieu dans les édifices, dans des nouveaux édifices? Est-ce que ça va être des lieux physiques qui vont être aménagés dans les bâtiments? Comment vous voyez ça concrètement?

525 **Mme MIREILLE GAGNÉ :**

530 Bon. Il y a, on pourrait dire, au moins deux volets. Il peut y en avoir plus, là, mais ce que je vois principalement c'est que lorsque, je ne sais pas, la Ville inaugure un édifice ou célèbre quelque chose, un anniversaire ou un événement particulier ou une visite spéciale — le Pape vient à Montréal, je ne sais pas trop — faire une commande à un compositeur. Ça, ce n'est relativement pas trop compliqué.

535 L'animation des lieux publics, il y a la solution facile, c'est-à-dire qu'on engage un quatuor à cordes, on le flanque dans un corridor puis tu dis, bon, à toutes les heures de, je ne sais pas, de 1 h à 5 h, il y a des prestations musicales de 20 minutes, en rotation, et cetera. Bon.

Par contre, quand je parlais aussi d'environnement sonore avec de la musique électroacoustique, ça, ça demande un petit peu plus de filage, un petit peu plus de... bon, des haut-parleurs pour pouvoir diffuser. Il peut y avoir aussi des maillages avec des artistes

540 visuels, des sculptures sonores, des objets qui bougent. Même des projections
cinématographiques, vous savez, audiovisuelles qui marient l'image avec du son aussi, un
peu comme les pavillons dans le temps à l'Exposition universelle de Montréal où il y a eu
plein d'innovations, plein de créations, d'environnements sonores.

545 Au pavillon de l'Homme polaire, c'était Serge Garand, le pavillon du Québec avec
Gilles Tremblay, Katimavik, le pavillon du Canada avec Otto Joachim... Alors donc il y a ces
possibilités-là et puis, bon, là, je ne suis pas assise pour réfléchir et « brain stormer » mais je
pense que ça pourrait se faire vraiment en collaboration avec soit un comité spécifique ou,
c'est ça, avec la Ville pour développer une espèce de processus.

550

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Est-ce que ça s'est fait ailleurs dans d'autres municipalités? Est-ce que vous avez
connaissance de ça?

555

Mme MIREILLE GAGNÉ :

560 Bien, je n'ai pas eu le temps beaucoup d'explorer. Bien, en tout cas, au Québec, à
ma connaissance... Vous savez, ce que je trouve intéressant, à Trois-Rivières — ce n'est
pas de la musique c'est de la poésie, mais c'est quand même génial parce qu'il y a, c'est eux
qui présentent le Festival international de la poésie depuis plusieurs années et il y a, inscrits
dans des bancs, sur des arbres, je ne sais pas trop, des murs d'édifices, des poèmes. Un
peut partout dans le centre ville, autour de leur centre culturel, la mairie et tout.

565 Et donc ça, c'est une initiative artistique. Et puis de la poésie, là, ce n'est pas des
recettes de cuisine, là. Alors donc c'est audacieux. Alors il me semble que Montréal, compte
tenu justement de sa population et la musique électroacoustique, entre autres, est à travers
le Canada, la mieux représentée ici. Ils gagnent des prix, ils sont dynamiques, ils sont
créateurs, et cetera, alors donc il y a un bassin extrêmement intéressant, il y a une richesse
570 très intéressante avec les gens qui sont ici.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

575 Une petite dernière question. Il y a la question de la réanimation des kiosques dans
les parcs. Ça, tantôt, vous ne l'avez pas mentionné mais...

Mme MIREILLE GAGNÉ :

Bien oui, j'ai oublié, oui.

580 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Est-ce que vous pouvez nous en parler un petit peu plus? Qu'est-ce que vous voyez comme, en fait, le bienfait de ça ou l'avantage de ça?

585 **Mme MIREILLE GAGNÉ :**

Oui. Quand on parle d'accessibilité, justement... Bon, c'est sûr que j'ai parlé beaucoup d'innovations, de recherche, tout ça mais c'est sûr que... Vous savez, on a comme 16 000 titres originaux dans notre base de données. Donc des concertos, des pièces pour
590 quatuors à cordes, et cetera.

Il y a des musiques plus avant-gardes, il y a des musiques moins avant-gardes, traditionnelles, lyriques, et cetera. Alors donc les kiosques à musique, vous savez — moi, je ne l'ai pas vécu mais je sais que mes parents l'ont vécu — au parc Sommers, entre autres,
595 bon, il y avait des petits concerts en plein air. Et je pense que cette façon d'aller rejoindre les gens durant l'été, entre autres, on peut se permettre une programmation un peu comme les théâtres d'été, en province, versus la musique dans les parcs, dans les kiosques.

Il y a un petit côté très, très intéressant, un petit peu romantique et tout. Alors je
600 pense que ce serait une belle façon de réanimer certains de ces lieux et de les mettre en valeur, autant au niveau patrimonial qu'au niveau musical.

LA PRÉSIDENTE :

605 Vous avez dit tout à l'heure que vous travaillez beaucoup avec le milieu scolaire.

Mme MIREILLE GAGNÉ :

Oui.

610

LA PRÉSIDENTE :

Alors parlez nous en un peu.

615 **Mme MIREILLE GAGNÉ :**

Bon. Eh bien, au moins, là, on a fait un pas avec le ministère — là, c'était monsieur Reid qui a fait que les arts vont être enseignés en continuité, du secondaire I au secondaire V, Dieu merci.

620 Par contre, tout n'est pas réglé. Entre autres, ce qu'il faut faire de plus en plus attention, on se rend compte, la musique, en particulier — je ne dis pas que les autres disciplines c'est plus facile — mais la musique doit être enseignée par des spécialistes. Et ce qui arrive très souvent, c'est que c'est, je ne sais pas, le prof de français qui va aller enseigner la musique, le prof de géographie... Bon.

625 Est-ce qu'on ferait l'inverse? Ce n'est pas évident. Puis si on le fait, ce n'est pas nécessairement une bonne idée. Est-ce qu'on demande à un médecin d'être avocat ou l'inverse? Non. Alors donc pour nous c'est un cheval de bataille extrêmement important parce qu'il faut que les gens qui enseignent la musique — et quand on parle d'enseigner la
630 musique, ce n'est pas juste, juste de le faire jouer de la flûte à bec, là, dans les classes, c'est aussi leur faire connaître le répertoire. Parce que c'est le principal problème.

C'est que si on va sur la rue, on demande aux gens : « Connaissez-vous des compositeurs canadiens et québécois, montréalais? — Non. » Alors il y a énormément de
635 travail et c'est avec les jeunes, c'est avec les jeunes que cette chose peut se développer, peut se travailler. Comme je vous disais au tout début, sur le plan musical, ils ne sont pas style musique rap, musique roc, je veux dire, ça craque. Bien, dans la musique contemporaine, ça craque aussi et donc pour eux, la dichotomie est moins grande.

640 Alors il faut utiliser ces forces-là que nous avons dans nos musiques, et les jeunes, souvent, sont très, très ouverts. Le problème aussi c'est ceux qui enseignent, ils ont eu une formation, et je travaille énormément aussi à ce niveau-là — bien, énormément dans les millions de choses que j'ai à faire, mais on travaille pour essayer aussi de s'assurer que la formation des maîtres soit faite adéquatement.

645 C'est sûr que si le prof, il a entendu parler d'une fois de Stravinsky dans son trois ou quatre années de pédagogie, bien il n'est pas à l'aise pour venir enseigner à ses étudiants : bien, venez, on va écouter un truc de Olivier Messiaen ou un truc de Serge Garand ou de Claude Vivier, je ne sais trop. On ne peut pas donner ce qu'on ne possède pas.

650 Alors donc, il y a du travail à faire de ce côté-là aussi.

LA PRÉSIDENTE :

655 Donc, au fond, il ne faut surtout pas voir la musique contemporaine comme associée à des événements solennels uniquement. C'est ça que vous nous dites.

Mme MIREILLE GAGNÉ :

660 Non, surtout pas. Non. Non. Non, non, définitivement, comme je vous disais, les lectures publiques qu'on fait dans des lieux autres que musicaux, on se rend compte que

665 c'est vraiment — j'en ai fait une avec l'orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin, quatre œuvres inédites dans une salle d'exposition du Musée d'arts contemporains l'année dernière, le 31 mars. C'est un mercredi, le Musée était ouvert — c'est gratuit — les gens sont rentrés, il y avait 150, 200 personnes qui se promenaient, qui arrêtaient. Le chef parle au compositeur : « Bon, aimes-tu ça comme ça, ce passage-là? » Bon. Et, là, les gens découvrent : « Ah! C'est comme ça que ça se travaille. » Parce que souvent, on entend des choses, on dit... tu sais, ça fait mal aux oreilles.

670 Oui, ça peut peut-être faire mal aux oreilles mais c'est parce que, bon, ça s'amène, ça s'en va, et je crois que ça, moi, je crois beaucoup, beaucoup au mot « vulgarisation », « vulgarisation intelligente » et il y a le répertoire. Nous avons les œuvres qu'il faut pour amener graduellement les gens à fréquenter des choses différentes. Et je ne dis pas supérieures mais je dis bien différentes que ce qu'ils entendent à la radio continuellement.

675 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien, je vous remercie infiniment, Madame Gagné, ça a été super intéressant.

680 **Mme MIREILLE GAGNÉ :**

Merci beaucoup et bonne fin de journée.

LA PRÉSIDENTE :

685 Merci pour votre contribution. Merci bien.

Bon. Alors maintenant on va entendre des représentants du Conseil des arts de Montréal. Bonjour Madame Sauvage, bonjour Monsieur Forget.

690 **M. MAURICE FORGET :**

Quelle joie d'être ici.

695 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça nous fait bien plaisir de vous accueillir aussi. Alors peut-être vous identifier formellement pour que notre sténographe nous assure de vous avoir sur les registres et ensuite, on vous écoute.

700 **M. MAURICE FORGET :**

Oui, alors je suis Maurice Forget, avocat avantageusement connu, et président bénévole du Conseil des arts de Montréal. Je suis accompagné de madame Danielle Sauvage, qui est directeur général du Conseil des arts.

705

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour. Alors on vous écoute.

710 **M. MAURICE FORGET :**

Bien il y a quelques aspects de notre mémoire que j'aimerais porter plus spécifiquement à votre attention.

715

Vous savez, le Conseil des arts de Montréal fête, en 2006, son 50^e anniversaire. C'est donc le plus ancien Conseil des arts au Canada, ayant été mis sur pied avant le Conseil des arts du Canada, et pendant ces années-là, je pense que le milieu artistique a su apprécier le modèle que nous lui proposons.

720

C'est un modèle « sui generis » dans le sens qu'il ne fonctionne pas comme les autres conseils, avec des jurys de pairs mais bien agit lui-même comme arbitre et décideur en matière de subvention.

725

Nous avons un personnel permanent relativement restreint, actuellement 16 personnes... Pardon encore plus restreint que je ne le pensais, 14 personnes, dont six conseillers culturels...

Mme DANIELLE SAUVAGE :

730

Cinq.

M. MAURICE FORGET :

Cinq? Alors voyez-vous, je tends toujours à exagérer.

735

LA PRÉSIDENTE :

Vous êtes en retard sur les coupures.

M. MAURICE FORGET :

740

Les conseillers culturels alimentent les membres du Conseil et les membres du Conseil répartis en ce qu'on appelle comités sectoriels, analysent les demandes de subvention pour ensuite faire une recommandation au Conseil dans son ensemble.

745

Les membres du Conseil, au nombre de 21, sont comme moi des bénévoles. C'est un modèle que j'appellerais communautaire dans le sens où ce ne sont pas seulement des professionnels du milieu mais bien, oui, des professionnels pour au moins la moitié, mais l'autre contingent, presque aussi important, vient du monde des affaires, de l'éducation, du politique.

750

Ce sont des amoureux de la culture des arts et apportent un éclairage qui, d'après moi, est très utile lorsqu'il s'agit de subventionner. Ils s'alimentent surtout sur les notions, évidemment, d'excellence et de professionnalisme, alimentation qui lui vient d'une part des conseillers culturels et aussi des professionnels qui font partie du Conseil mais également un éclairage un peu plus global sur la place de ces disciplines artistiques dans notre société montréalaise, leur importance à toutes sortes de points de vue, y compris le point de vue contribution à la vitalité de la ville.

755

760

Et ce modèle-là nous a très bien servi, au point où lorsqu'il — il, nous le Conseil avons entrepris au début de l'année un exercice de planification stratégique, on a consulté le milieu pour voir ce qu'il pensait de nous et c'était difficile de ne pas rougir de la cote d'amour qu'on a trouvée là.

765

Oui, amour, mais encouragement à se dépasser et à faire plus, notamment en nous invitant à être plus proactifs dans nos interventions, à être plus... de rechercher davantage encore, que nous ne le faisons actuellement, les forces émergentes dans la vie artistique montréalaise et, évidemment, un désir de mettre plus d'argent dans nos subventions.

770

Alors dans ce contexte-là, la proposition de Politique culturelle, et les études qui l'ont précédée, nous semble un grand pas en avant pour nous et évidemment on s'en réjouit. Notre mémoire dit ça, évidemment, et après adresse quelques critiques au texte du rapport ou de la proposition.

775

Je dois dire que les critiques qu'on peut avoir, et puis il y en a qui sont assez profondément ressenties, visent pas particulièrement les élus et avec qui nous avons vécu ces dernières années une excellente symbiose et qui sont tout à fait à l'écoute du Conseil et, je pense, apprécient ce que l'on fait.

780

Madame Sauvage et moi avons visité, ces derniers mois, pas tout à fait la moitié mais presque, des maires d'arrondissement pour leur parler de nos activités, voir comment

les programmes du Conseil peuvent s'adapter aux réalités des arrondissements et c'est toujours extrêmement positif.

785 C'est plutôt avec l'appareil municipal que nous avons des difficultés. Nous étions habitués, sous le régime de la Communauté urbaine, à un fonctionnement plus simple, des intervenants moins nombreux, des procédures moins longues et je vous avoue que le passage à la nouvelle ville, pour nous, a été difficile.

790 C'est pour ça que le principal, la principale recommandation qui nous touche dans le rapport est particulièrement bienvenue, c'est-à-dire celle qui ferait de nous un organisme autonome juridiquement.

795 C'est une proposition que je mets de l'avant depuis bien avant la venue de la nouvelle ville parce qu'on savait qu'avec le passage de 29 interlocuteurs vers un seul, ce serait très important de se positionner sur le plan structurel. Et avec le gouvernement, à l'époque de monsieur Bouchard, nous avons, avec la ministre Harel, dans un premier projet de loi qui date d'avant la loi qui éventuellement a créé la nouvelle ville, il y avait une disposition qui disait que le Conseil des arts de Montréal est une personne morale de droit public, ce qui était tout à fait l'objectif recherché, c'est-à-dire une personne qui serait distincte de la ville.

800 Et ce concept-là vient, en fait, de l'origine même des Conseils des arts, du modèle anglo-britannique, c'est-à-dire où la politique verse à un Conseil formé d'experts ou, dans ce cas-ci, moitié d'experts et moitié de la communauté, une somme d'argent avec la tâche de la distribuer sous forme de subventions, selon des critères développés par l'organisme en accord avec l'organisme « subventionneur », la Ville, mais libre de contraintes ou d'entraves politiques.

810 Et cette façon de traiter à distance avec la Politique dans la Communauté urbaine, nous l'avions tout à fait, parce que même si nous n'avions pas plus la personnalité morale, à l'époque, comme commission de la CUM avec par-dessus nous un comité exécutif de la Communauté urbaine, la Ville de Montréal d'une part et les 28 banlieues d'autre part, il y avait une sorte de circonstance parfaite où il y avait à peu près aucun risque d'ingérence dans nos décisions et la structure favorisait notre autonomie « de facto ».

815 Avec un seul interlocuteur, je ne dis pas que l'actuelle administration municipale, pas plus que la précédente d'ailleurs, ne semblait avoir de velléité d'imposer des choix au Conseil mais ce principe du « arm's length » de traiter à distance, c'est tellement bien ancré maintenant dans le système que le milieu ne tolérerait pas qu'on revienne à autre chose et c'est sûr qu'on ne peut pas être à « arm's length » de soi-même. Donc ça prend nécessairement deux personnes morales qui sont en relation.

825 Le rapport Bachand, et avant lui les résultats du sommet de Montréal ont préconisé l'attribution au Conseil d'une autonomie juridique. Le rapport ou le projet de Politique que vous avez devant vous propose cela aussi et pour nous c'est absolument essentiel. Si je ne réussis qu'une seule chose dans mon mandat, qui d'ailleurs commence à tirer à sa fin, j'aimerais qu'on se rappelle de moi comme étant « celui, ah oui, qui a fait en sorte que le Conseil des arts devienne autonome sur le plan juridique ».

830 C'est aussi important pour accomplir les mandats qu'on nous donne. Vous savez, nous avons la maison du Conseil des arts qui est un de nos programmes les plus prisés. C'est un immeuble patrimonial, ancienne école d'architecture sur la rue St-Urbain où nous avons cinq studios qui sont loués constamment à des organismes artistiques qui ne pourraient pas, de façon autonome, avoir ces installations.

835 Alors vous savez que chaque fois qu'on loue quelque chose, c'est un contrat. Et ces contrats-là, ça doit s'administrer. Il y a des rentrées de fonds, et cetera. Puis évidemment comme nous ne sommes pas une personne, nous ne pouvons pas contracter.

840 Et également, et peut-être l'aspect le plus important, nous aimerions également obtenir d'autres sources de financement, et notamment le financement philanthropique, non pas, on n'envisage pas de faire concurrence aux organismes que nous subventionnons mais plutôt être là dans l'éventualité où une grande fortune déciderait d'avantager la vie culturelle de Montréal en faisant un legs ou un don.

845 C'est un peu difficile d'imaginer quelqu'un qui ferait un don en faveur d'une ville mais à un organisme autonome, avec la feuille de route que nous avons, je pense que, tout comme le Conseil des arts du Canada qui a des fonds de dotation très importants, on peut prétendre également à ce statut-là puis, évidemment, ça ne peut pas survenir si on n'est pas une personne morale distincte.

855 Donc je n'ai été sensible à aucune remarque ou aucune opposition à l'atteinte de ce statut et je sais que vous allez écouter beaucoup de gens. J'aimerais bien que vous restiez avec en tête cette idée du caractère essentiel de ça. Puis je pense que les voix discordantes me semblent rares, s'il y en a.

860 L'autre chose que j'aimerais vous dire pour assurer qu'il faudrait d'après moi, que le Conseil des arts, dans la Politique culturelle, soit reconnu comme jouant un rôle plus essentiel, plus important que celui qu'on lui attribue dans le projet actuel.

Bon. C'est facile de dire bien oui, les gens du Conseil cherchent à se faire valoir et c'est normal qu'ils trouvent qu'ils n'ont pas une part assez grande. Je vous assure que ça n'a rien à voir, ça a plutôt à voir avec la reconnaissance de l'utilité de subventionner les arts via le truchement, par le truchement d'un organisme comme le Conseil des arts.

865 Et pour assurer que cette forme de financement là demeure, je vous suggère respectueusement que la place et le rôle et le mandat du Conseil des arts devraient être davantage incarnés ou devraient davantage être partie essentielle de la Politique.

870 Actuellement, on a l'impression que le Conseil – dont on ne parle pas beaucoup dans la Politique finalement – est bien mais pas au cœur même de la Politique de la Ville. Et je pense que si vous enlevez du budget de la Ville ce qui est dépensé dans le réseau de bibliothèques, puis évidemment c'est très important, et sur la structure, là, la rémunération des gens, ce qui est versé aux organismes culturels, c'est une petite partie de ce que la Ville investit par l'intermédiaire du Conseil.

875 Alors je pense que c'est important de reconnaître que le gros des placements de la Ville dans les arts passe par le Conseil. Et si on croit à cette façon-là d'agir, il faut le dire plus.

880 Je pense aussi que la Politique aurait intérêt à reprendre les travaux qui ont déjà été faits par le Conseil, d'une part, et le Service de développement culturel de la Ville, d'autre part, à tenter de clarifier les mandats respectifs de chacun.

885 Il y a eu énormément d'énergie consacrée à cette problématique-là, parce que, en fait, ça en est une; pour les organismes qui sont subventionnés, c'est loin d'être clair qui fait quoi. Une proposition, qu'on appelle le Rapport du comité directeur, allait assez loin dans ce sens-là. Malheureusement, le rapport lui-même n'est jamais devenu une partie officielle de la Politique de la Ville. Pour ce qui est de nous, les choses qu'on pouvait faire unilatéralement, on les a faites.

890 Mais d'autres propositions comme, par exemple, si ce n'était qu'en matière de... concernant les prix que la Ville donne, vous savez, il y a le Grand prix du Conseil et les prix sectoriels qui sont attribués par le Conseil, il y a eu, dès le départ, essentiellement consensus sur l'utilité de demander au Conseil de s'occuper également du prix Arts-Affaires, 895 du prix littéraire et des prix artistiques parce qu'on est équipés pour ça. Et ce dossier-là n'a pas débloqué; même au point, je pense, qu'une année du prix Arts-Affaires a complètement été occultée, il n'y en a pas eu.

900 Alors donc la clarification des mandats, puis ça devrait être confirmé dans une politique claire et officielle et vous avez une belle occasion pour le faire.

905 Peut-être la dernière chose que j'aimerais dire, c'est le Conseil trouve que malgré l'apport de fonds nouveaux, depuis l'entrée au pouvoir de l'actuelle administration, le retard qu'a subi le Conseil en étant gelé dans son financement pendant dix ans, se fait ressentir quotidiennement et alors que lorsque le Conseil décide ou joue avec l'idée de se retirer du financement d'un organisme, on peut causer des torts épouvantables quand vient une crise,

910 puis il y en a souvent des crises dans les organismes artistiques, particulièrement récemment, on ne peut pas vraiment... Notre aide n'est pas adéquate. Tout seul, on ne peut pas faire grand-chose. Et lorsqu'il s'agit de compagnies montréalaises qui sont sur le bord du gouffre ou dont la survie est menacée, c'est assez tragique de ne pas pouvoir avoir les ressources pour intervenir. Mais on ne les a pas.

915 On ne les a pas, on gère déjà extrêmement serré et chaque dollar est investi dans le compte courant, c'est-à-dire d'une année à l'autre. Alors donc je pense que la Politique culturelle devrait aussi refléter le besoin du Conseil d'être financé de façon adéquate. Nous avons déposé à l'administration municipale un rapport que nous avons commandé il y a trois ans, qui fixait à 16 M\$ la somme dont on pourrait raisonnablement disposer puis, évidemment, on comprend tous les difficultés financières de la Ville et aussi même que certaines autres priorités peuvent, non seulement peuvent mais influent fortement, mais 920 lorsque la Ville prétend être une métropole culturelle, je pense qu'elle doit appuyer cette affirmation, qui n'est pas vide, loin de là, mais avec les ressources nécessaires.

925 Il y a probablement d'autres affaires essentielles que j'aurais dû vous dire mais que je...

LA PRÉSIDENTE :

930 Merci beaucoup. Alors je voudrais vous rassurer peut-être en commençant. Effectivement, les gens que nous avons entendus jusqu'à maintenant sont tout à fait d'accord avec l'idée d'avoir un Conseil des arts dont la personnalité juridique est repensée, « recalibrée » pour en faire effectivement une institution autonome. Et je n'ai pas cru entendre de voix discordantes du tout là-dessus.

935 Maintenant, quant au mandat lui-même du Conseil des arts de Montréal, j'aimerais ça qu'on revienne là-dessus. Parce qu'à lire votre mémoire, qui est quand même percutant, on a l'impression que même ce qu'il y avait dans le rapport du... rappelez-moi, conjoint avec le Service de développement culturel pourrait être mis en cause.

940 Ce rapport laissait au Conseil des arts toute la place quant à la relation avec l'artiste professionnel, mais récupérait la partie « soutien au développement de l'accessibilité à l'échelle de la Ville par le biais de l'animation, sensibilisation, promotion de la diffusion ». À vous lire, on a l'impression que vous avez tendance à revenir sur ce qui est inscrit dans ce rapport qui date quand même de 2003, si je ne m'abuse, et que...

945 **M. MAURICE FORGET :**

De revenir dans le sens de nier ou rejeter?

LA PRÉSIDENTE :

950 Rediscuter, disons, renégocier, de laisser aller le mandat de l'accessibilité à l'échelle de la Ville par le biais de l'animation, sensibilisation.

955 Alors corrigez-moi si je me trompe, j'ai eu l'impression, à lire le document et à lire le mémoire, qu'une bonne partie des programmes du Conseil des arts qui concernaient l'animation et la sensibilisation était transférée, si on applique ce rapport, au Service de développement culturel et que vous n'êtes pas sûr, maintenant, que ça devrait se faire de cette manière-là.

M. MAURICE FORGET :

960 Vous avez entièrement bien perçu la réalité des choses. Peut-être que madame Sauvage aimerait en parler.

Mme DANIELLE SAUVAGE :

965 Les activités de sensibilisation et d'animation, je pense qu'on est tout à fait d'accord pour que la Ville en prenne l'entière responsabilité. Là où il y a eu peut-être une modulation par rapport aux conclusions du comité directeur, c'est en ce qui concerne nos programmes de tournée.

970 Vous savez qu'on a un programme qui s'appelle « Le Conseil des arts en tournée » où on fait circuler à travers l'île de Montréal, des spectacles de danse, de théâtre, de musique, des expositions, des conférences, des films, toutes sortes d'activités. Nous, on subventionne les organismes culturels pour qu'ils puissent présenter cette offre dans d'autres lieux que le centre ville. Alors notre lien est avec les compagnies, toujours, sous forme de subvention.

980 Par contre, on a tissé, au fil des ans, des liens privilégiés avec les arrondissements. Ces programmes-là existent depuis 22 ans, je crois, dans le cadre de « Jouer dans l'île » précisément; donc depuis 22 ans, on entretient avec les arrondissements des liens très intimes et par rapport au comité directeur qui recommandait que la gestion de la tournée comme telle soit assumée par la Ville alors que le Conseil des arts continuerait de garder ses liens avec les compagnies subventionnées, on se dit peut-être que comme ça fonctionne très bien avec les arrondissements, qu'on devrait garder l'ensemble du « package. » Mais 985 c'est seulement sur ce point-là. Pour ce qui est des programmes de sensibilisation et d'accessibilité, tout ça, c'est très clair que la Ville a un rôle à jouer dans ça.

LA PRÉSIDENTE :

Bon, d'accord. Maintenant, restons sur la question du mandat...

990

M. MAURICE FORGET :

J'aimerais, juste avant de laisser cette question-là, avec les événements de 2004, le Conseil des arts, à bien des points de vue, redevient le CACUM parce que nous n'avons plus qu'un seul client municipal; nous avons maintenant, je ne sais pas combien il y en a, là, 15. Bon.

995

Les programmes de tournée sont essentiels, à la fois pour les compagnies, parce que ça donne à leurs productions, à leurs expositions, une deuxième vie et une diffusion qu'elles jugent essentielles à leurs activités, mais ça donne également un retour sur le placement des municipalités qui subventionnent le Conseil des arts avec leurs octrois.

1000

Et on ne peut pas, face à une Kirkland ou une Pointe-Claire, qui à cause de la structure nouvelle se trouvent à contribuer à la vie du Conseil des arts — j'allais dire ce n'est certainement pas malgré elles mais leur voix au chapitre n'est peut-être pas aussi forte que celle de Montréal — c'est essentiel, d'après moi, que notre mandat en matière de diffusion soit confirmé.

1005

Vous savez, avec la programmation que nous offrons, les arrondissements peuvent, en choisissant dans notre catalogue, monter une saison culturelle presque clé en main. Dans les municipalités où il n'y a pas de maison de la culture ou l'équivalent, souvent c'est l'essentiel de la programmation culturelle dans ces arrondissements; dans les arrondissements mieux nantis ou avec une maison de la culture du modèle montréalais, c'est encore au cœur de leur programmation mais, évidemment, avec d'autres choses.

1010

1015

Et lorsque la rumeur, les tam-tams ont commencé à circuler à l'effet que le Conseil des arts se désintéresserait de la diffusion, il y a eu une levée des boucliers de la part de ces diffuseurs en arrondissement; peur de concentration, peut-être, centralisation, je ne sais pas. Ce n'est peut-être pas même fondé parce que, effectivement, le modèle des maisons de la culture est assez décentralisé, mais certainement la recherche ou l'appréciation de la recherche d'excellence ou la qualité de ce qui est offert par le Conseil des arts — parce qu'après tout, c'est les mêmes personnes qui déterminent les subventions qui jouent également dans le rôle de sélection des organismes à faire tourner et c'est souvent les productions les plus appréciées qui, évidemment, sont adaptées à tourner dans des lieux plus petits, qui sont choisies.

1020

1025

Alors je dirais non, on ne veut pas s'en départir et, par ailleurs, on ne veut pas qu'on s'en départisse.

LA PRÉSIDENTE :

1030

Oui, d'accord. Une autre question sur le mandat, puis je voudrais qu'on revienne aussi sur ce que vous venez tout juste de dire.

1035

Est-ce que, si le Conseil des arts gardait les programmes de tournées et s'il assumait toute la place en termes de relations avec les artistes et les créateurs, vous pensez que cet organisme aurait le mandat qu'il mérite, qu'on souhaite qu'il ait chez les créateurs aussi et qu'il devrait avoir pour permettre au maximum le développement culturel mais aussi le rayonnement culturel? Est-ce qu'il y a autre chose au niveau du mandat du Conseil des arts? Quels seraient d'autres éléments qu'on devrait lui attribuer dans son mandat ou avec ce qui est déjà inscrit, plus cette nuance qu'on vient d'apporter qui est quand même importante, là, on aurait fait le tour du mandat.

1040

M. MAURICE FORGET :

1045

En plus des relations avec les créateurs et la diffusion, je dirais qu'un troisième volet du mandat qui est important et qui n'est pas mis de l'avant dans le projet, c'est le rôle du Conseil des arts comme interlocuteur constant de la Ville même sur les sujets, sur le développement culturel en général.

1050

Je pense qu'il n'y a pas de mécanisme d'échange constant entre la Ville, le service de développement culturel et le Conseil des arts sur les idées, les politiques, les philosophies, les derniers développements et ça, je pense que ce serait notre rôle de conseil, là, devrait être accentué parce que nous, le milieu veut qu'on soit proactif, qu'on soit présent. Mais je pense qu'un des prérequis c'est d'être à la table lorsque la question du développement général, culturel général de la Ville est à l'ordre du jour.

1055

LA PRÉSIDENTE :

1060

D'accord. Donc ça fait un rôle de privilégier la relation avec l'artiste sinon le seul organisme à avoir, à assumer cette tâche-là; un rôle au niveau de la diffusion, qui serait partagé avec le Service de développement culturel; et un rôle privilégié de conseil auprès de la Ville.

M. MAURICE FORGET :

1065

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1070

On a fait le tour?

Mme DANIELLE SAUVAGE :

1075 J'ajouterais peut-être que conformément à la mission renouvelée dont on s'est doté
cette année avec notre plan stratégique, on dit qu'on peut « soutenir, reconnaître l'excellence
dans la création, la production et la diffusion artistique professionnelle au moyen d'appuis
financiers, de conseil et d'actions de concertation et de développement. »

1080 Alors c'est clair qu'on voudrait aussi prendre des initiatives qui n'ont pas
nécessairement des impacts financiers pour aider le milieu à se développer.

LA PRÉSIDENTE :

Donc un peu d'air pour respirer, là.

1085 **Mme DANIELLE SAUVAGE :**

Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

1090 La marge de manœuvre. D'accord. Maintenant si la CMM finançait le Conseil des
arts, qu'est-ce qui se passerait? Comment vous voyez un Conseil des arts qui serait
subventionné par la CMM?

1095 **M. MAURICE FORGET :**

D'un bon œil, évidemment.

LA PRÉSIDENTE :

1100 Mais encore?

M. MAURICE FORGET :

1105 Lorsque le législateur a déposé l'ensemble des lois qui allaient régir le nouveau
monde municipal au Québec, j'ai tout de suite, ou nous avons tout de suite constaté au
Conseil que la CMM n'avait pas, dans les premiers projets de loi, il n'y avait pas de rôle
culturel.

1110 Cette carence-là a été signalée et madame Harel avait bien répondu et,
effectivement, la Loi constitutive du CMM lui donne un mandat.

1115 À l'époque où on a attiré l'attention du législateur sur cette carence, notre désir était de devenir une instance de la CMM – on a toujours été ambitieux. On ne savait pas que le CMM, pour les premières cinq années de son existence, serait non pas une coquille vide mais un endroit où il ne s'est pas, jusqu'à présent, passé grand-chose. Et je pense que le maire Bourque à qui j'avais proposé cette idée-là, m'avait dit : « Non, non, non. » Et il avait raison.

1120 Mais, là, maintenant, avec la maturité... avec, d'abord, la transformation de Montréal et avec ce que je vous disais tantôt sur la reprise, par le Conseil, d'un rôle auprès de plus d'une instance municipale, la logique fait que le CMM est éventuellement l'endroit, je pense, où doit loger le Conseil des arts parce que, d'une part, le bassin de population qui fréquente la vie culturelle montréalaise, ça vient de ce bassin-là et c'est clair que les capacités financières des habitants de l'île arrivent à une limite.

1125 Deuxièmement, pour les Montréalais, c'est clair que le poids, comment dirais-je, le siège social ou l'endroit où logent la plupart des organismes artistiques ne changera pas, ce sera toujours dans un rayon de dix kilomètres d'où nous sommes.

1130 Toutefois, le rôle de métropole culturelle, je pense que ça englobe également les couronnes municipales qui se réclament, lorsqu'elles sont en voyage, lorsqu'un résident de Terrebonne est en France, il ne dit pas qu'il vient de Terrebonne, il dit qu'il vient de Montréal. Et c'est eux qui viennent aux spectacles.

1135 Alors notre première idée, à l'époque, c'était évidemment d'élargir notre bassin de financement mais également, comme on avait développé des expertises dans la diffusion, on s'est dit : bien, est-ce que ça ne serait pas logique d'étendre... Et d'ailleurs, la loi contient une disposition qui vient de l'ancienne constitution du CACUM, qui dit que : « Le Conseil des arts de Montréal peut, dans un rayon de 50 kilomètres, avec l'accord du conseil municipal de
1140 Montréal et pourvu qu'il y ait au moins une autre municipalité qui consent... » on peut étendre notre rayon d'actions.

1145 Bon, c'est une disposition qui est là parce que lorsque la loi a été adoptée, les gens n'ont pas fait très attention à ce qu'ils mettaient, alors ils ont pris tout ce qu'il y avait dans notre ancienne constitution puis ils l'ont mis dans la nouvelle loi. Mais quand j'ai vu madame Harel, d'une part, mettre un mandat culturel au CMM et j'ai vu qu'ils avaient laissé cette histoire de 50 kilomètres, j'ai dit « Bingo! On va pouvoir élargir notre rayon. »

1150 Je pense que c'est l'aboutissement logique de notre raison d'être mais est-ce que pour l'instant, tout le monde est mûr à ça? Nous, on est prêts si le législateur le juge opportun.

LA PRÉSIDENTE :

1155 Bon. Maintenant, si on changeait un peu de cible. Vous savez, pendant ces audiences, on a entendu plusieurs représentants d'organismes disciplinaires venir nous dire que la Politique ne mettait pas suffisamment les artistes et les créateurs au centre de ses différents énoncés ou au centre de ses différentes intentions.

1160 Quand on lit votre mémoire, et je pense, ma foi, que c'est presque là-dessus que vous terminez : « Le milieu artistique montréalais est au bord de la crise de nerfs, exsangue. » On ne peut pas faire autrement qu'avoir des frissons jusqu'à un certain point. J'aimerais bien que vous nous donniez votre opinion sur la place des artistes et des créateurs dans la Politique de développement culturel de Montréal.

1165 **Mme DANIELLE SAUVAGE :**

Bien, écoutez, je pense que les gens qui sont venus témoigner devant vous avaient raison. La Politique ne fait peut-être pas suffisamment de cas du rôle de l'artiste et du créateur.

1170 Évidemment, nous, au Conseil des arts, c'est notre raison d'être. Je veux dire, tous nos budgets sont consacrés aux artistes et aux créateurs. Dans la Maison du Conseil des arts, on est entourés d'artistes créateurs et toute la journée on entend des musiciens qui répètent, des comédiens, des danseurs. Alors pour nous, c'est une réalité très, très concrète.

1175 La Politique culturelle, évidemment, vise plus large. C'est une politique citoyenne qui voit tous les aspects du spectre. Ça parle du loisir, culturel, enfin de la pratique amateur jusqu'aux créateurs. Peut-être qu'il n'y a pas suffisamment de cas qui est fait mais c'est aussi peut-être qu'il n'y a pas suffisamment d'argent qui va être consacré aux créateurs.

1180 **M. MAURICE FORGET :**

Nous, on a regardé, parce que vous savez que nous ne subventionnons pas les personnes physiques. C'est une autre chose qui nous distingue des autres Conseils des arts, nous ne subventionnons que les organismes. Est-ce que ça colore notre façon de voir les choses? Possiblement. Nous aimerons, nous avons évoqué la possibilité de subventionner les personnes physiques, comme font le CALCQ et le Conseil des arts du Canada mais ça prendrait toute une autre organisation qu'on n'a pas.

1190 Là, il faudrait penser au jury de pair, parce que c'est surtout pour juger des prestations d'individus que les jurys de pair sont utiles. Ils sont moins pertinents, d'après moi, quand il s'agit d'organismes mais on a évoqué cette possibilité-là pour se dire, finalement : « pas maintenant, pas... »

1195 Alors on n'a pas jugé utile de spécifiquement en parler dans notre mémoire.

LA PRÉSIDENTE :

1200 Dans votre mémoire. Est-ce que vous avez été modeste au fond dans la référence
au chiffre de 16,3 M\$ comme étant un budget qui était décent pour répondre aux demandes
du milieu? Est-ce que c'est un scénario qui est réaliste? Est-ce que c'est un scénario qui est
plus proche du pessimisme mais pessimiste réaliste? Comment vous le situez? Et je reviens
à ce que je vous disais tantôt, on a vraiment entendu beaucoup de gens demander de
l'argent.

1205 Évidemment, on sait qu'il y a des limites. On sait qu'il va y avoir des arbitrages à faire
mais si on veut vraiment comprendre la relation que vous avez, d'une part, avec le milieu et
votre situation, on aimerait aussi vouloir bien comprendre si le budget auquel vous faites
référence est un budget réaliste pour répondre aux demandes qui vous sont faites et à la
1210 mission qui vous est confiée.

M. MAURICE FORGET :

1215 Bien, ce chiffre de 16 M\$ vient d'un consultant, donc ça doit être bon.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Êtes-vous d'accord avec ça, Madame Sauvage?

1220 **Mme DANIELLE SAUVAGE :**

1225 Écoutez, moi, ce n'est pas moi qui... Je n'étais pas là quand le consultant a fait son
étude mais c'est des chiffres qui ont été présentés, ça fait déjà près de quatre ans. Et c'était
les chiffres pour combler un gel qui avait duré pendant dix ans et qui existait encore au
moment où le consultant a fait ses recommandations.

1230 16,5 M\$, je pense qu'on le dit dans notre mémoire, ça va servir à consolider les
organismes qui sont déjà subventionnés. Ça permet de soutenir les grandes institutions
montréalaises pour lesquelles on n'a rien fait encore depuis 12, 13, 14 ans. Ça permettrait de
soutenir des projets spéciaux, des projets de développement; ça donnerait un appui accru
aux activités régulières de nos programmes de tournées. Ça nous permettrait de faire face à
des dossiers sur lesquels, comme on le dit dans notre mémoire, on n'a pas pu agir encore,
comme celui des lieux de diffusion, qui est un problème dans le milieu actuellement. Ça
permettait aussi le soutien à la relève et à l'émergence, de façon plus proactive que ce qu'on
1235 fait.

1240 Jusqu'à maintenant, on a fait des petites tentatives depuis deux ans mais c'est quand même, ça aussi je suis sûre que vous l'avez entendu beaucoup au cours de la semaine dernière, il y a des demandes du milieu de la relève et de l'émergence auxquelles on ne peut pas répondre pour le moment.

1245 Alors 16,5 M\$, c'était un chiffre qui, il y a quatre ans, était le minimum vital; aujourd'hui, je pense qu'on pourrait plus facilement parler de 18 M\$ à 20 M\$ pour combler le manque à gagner qu'on a eu au cours des dernières années et de plus encore si on veut développer et ouvrir de nouveaux secteurs, de nouvelles initiatives.

M. MAURICE FORGET :

1250 Mais les chiffres qu'on voit, y compris le rapport Bachand, préconisent, bon, des chiffres entre 15 et... J'ai vu, parmi ceux qui sont venus, j'ai vu des sommaires, bon, il y a en a quelques gens qui ont dit 20 M\$. Alors on n'est quand même pas à des océans avec notre 16,5 M\$.

1255 Mais vous savez, c'est un art, ce n'est pas une science tout ça et... Mais je suis sûr que peu importe le montant qu'on nous donnera, on trouvera une façon de faire quelque chose d'utile avec.

LA PRÉSIDENTE :

1260 Vous allez faire du bon travail. Oui, Madame Gold?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1265 Oui, bonjour.

M. MAURICE FORGET :

Bonjour.

1270 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Dans votre mémoire, vous présentez un point de vue assez critique à l'égard des situations actuelles. Est-ce qu'il y a des éléments positifs et prometteurs dans la proposition, qui permettraient d'atteindre le statut de métropole culturelle?

1275 **Mme DANIELLE SAUVAGE :**

Dans la proposition de Politique?

1280 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Oui, dans le projet de Politique. Et j'ai une sous-question aussi : sans injection importante d'argent neuf, est-ce que ce projet est voué à l'échec?

1285 **M. MAURICE FORGET :**

Nous comment?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1290 Sans injection importante, est-ce que le projet est voué à l'échec?

M. MAURICE FORGET :

Le projet de Politique?

1295

LA PRÉSIDENTE :

De politique.

1300 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Oui.

1305 **M. MAURICE FORGET :**

Bien, à votre première question, il faudra pardonner de notre part une lecture plutôt égoïste du rapport, dans le sens où je ne peux pas dire qu'on cherchait ailleurs que dans les dispositions qui nous visaient spécifiquement, s'il y avait là la recette d'un Montréal métropole culturelle.

1310

1315 L'impression générale qu'on a du projet c'est qu'il y a beaucoup de dispositions qui couvrent beaucoup de sujets différents. Je dirais que, moi, ce qui me frappe c'est est-ce qu'il y a une... On ne saisit pas, en lisant le projet de Politique, une unité de pensée. Je dirais qu'il y a un aspect un peu impressionniste et on sort de là avec l'impression, oui, que c'est important pour Montréal mais il y a une sorte de macédoine de mesures qui ne sont pas articulées nécessairement autour d'une pensée très spécifique.

1320 Mais ça, c'est ma façon cartésienne de regarder les choses, et puis je ne peux pas répondre à votre question : est-ce qu'il y a des éléments... Je dirais que tout ce qu'il y a là-dedans est potentiellement excellent mais je n'ai pas fait l'analyse de qu'est-ce qui fait, qu'est-ce qui va faire que Montréal va conserver et mériter ce titre de métropole culturelle.

1325 Et puis est-ce que sans argent frais, le projet va être un flop? Non, parce que c'est un exercice qui... D'abord, c'est un exercice unique que l'on fait à mon sens à Montréal pour la première fois, même s'il n'y a pas d'argent frais, il va être porteur, si ce n'est qu'en indiquant le besoin criant d'argent frais qu'on n'a pas et au moins, si la Politique est bien faite, ça va faciliter le ciblage de l'argent lorsqu'il y en aura.

1330 Donc on ne peut pas dire qu'on perd notre temps à analyser la Politique, bien au contraire.

Mme DANIELLE SAUVAGE :

1335 J'ajouterais que c'est clair que dans notre mémoire, nous avons pris connaissance du mémoire avec la Politique de développement de la Ville avec la lunette du Conseil des arts. Donc nos commentaires portaient essentiellement sur le rôle du Conseil, on n'a pas relevé tous les bons aspects qui étaient inclus dans ce projet de développement culturel.

1340 Moi, personnellement, je pense que ce qui est très fort dans ça, c'est la dernière partie qui fait appel à tous les acteurs de coopération de tous les milieux. Et ça répondrait à votre question; même s'il n'y avait pas d'argent neuf sur la table, je pense que de faire appel à cette coopération-là, d'aller solliciter tous les partenaires au niveau des médias, des milieux d'éducation, du monde des affaires, c'est très positif et ça va faire avancer la cause.

M. MAURICE FORGET :

1345 Je pense que la conjoncture avec la réunion des forces vives autour de Culture Montréal, vous savez, on a rarement eu dans le passé un lieu de discussion qui marche aussi bien que ça. Je pense que c'est une conjoncture parfaite, là, pour faire progresser les choses et c'est basé justement sur la discussion, la cohésion, la concertation. Et nous, quand on a voulu, par exemple sur la question de la personnalité juridique, quand on a voulu des appuis, il fallait les mettre en rang par ordre alphabétique tellement les gens voulaient nous aider.

1355 Alors pour moi, c'est une grande percée, ça, le Culture Montréal, bravo. Il faut en profiter pendant que ça dure parce qu'on sait que le milieu des arts est brouillon et probablement que ça s'atomisera à nouveau en...

LA PRÉSIDENTE :

Ça arrive dans plusieurs milieux.

1360

Mme JUDY GOLD, commissaire :

J'avais une dernière question un peu plus pointue. Dans votre présentation du Conseil des arts de Montréal, vous mentionnez votre soutien aux arts visuels, aux arts médiatiques, à l'architecture, au cinéma, d'autres disciplines. Mais nous notons que les arts du cirque ne sont pas inclus. Est-ce que vous avez des commentaires à ce sujet? Il y a une énumération sur la première page.

1365

M. MAURICE FORGET :

1370

Bien, d'abord, nous subventionnons au moins le cirque... Même pas Éloïse, non? Je sais qu'on a subventionné le Cirque du Soleil à ses débuts mais...

Mme DANIELLE SAUVAGE :

1375

Nous avons fait un exercice de réflexion stratégique l'année dernière et la question s'est posée : vers quel nouveau secteur nous pourrions ouvrir nos activités. Et la question du cirque, évidemment, est venue sur la table mais on a, pour le moment, on ne l'a pas retenu pour des raisons strictement financières.

1380

On a déjà, avec les champs que nous couvrons, suffisamment à faire. Et si on a décidé d'ouvrir un peu plus vers l'architecture, le design et les métiers d'arts c'est que ces secteurs-là étaient déjà subventionnés via des organismes comme le Centre canadien d'architecture ou le Centre des métiers d'arts et donc on a décidé d'intensifier un peu notre action dans ce domaine-là mais on n'ouvre pas de nouveaux champs d'activités pour le moment.

1385

C'est « money, money, money » c'est la seule raison.

1390

M. MAURICE FORGET :

Au déjeuner de la Chambre avec monsieur Florida, les gens du cirque Éloïse étaient assis à côté de moi à ma table puis ils avaient l'air tellement contents de me connaître, mais là je comprends que c'est pour l'avenir, que ce n'est pas par reconnaissance.

1395 **LA PRÉSIDENTE :**

Ce n'était pas pour le passé. Monsieur Deriger?

1400 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Pour revenir à la Maison du Conseil des arts, il y a certains locataires qui sont venus nous parler du déménagement et de leur inquiétude. Est-ce que ça s'est développé depuis quelques mois? Est-ce que les choses se sont précisées?

1405 **M. MAURICE FORGET :**

Oui, oui. Ça illustre, je pense, le fait que le Conseil soit un peu mal à l'aise dans la machine municipale. Au tout début, on a même voulu que le Conseil des arts vienne ici aux Cours Mont-Royal. Ça, c'est vraiment ne pas comprendre qui nous sommes puis ce que nous faisons.

1410 Ça, ça n'a pas duré très longtemps. Mais même l'idée de nous déplacer à la bibliothèque municipale, qui a été mise de l'avant, nous, on était prêts à considérer ça parce que, bon, un, c'est un immeuble patrimonial important qui a la qualité d'appartenir à la Ville alors que l'immeuble dans lequel on se trouve appartient à la Société immobilière du Québec mais également immeuble patrimonial.

1415 En allant à la bibliothèque municipale, il fallait sacrifier nos locataires et puis probablement également une de nos salles de répétition. Et en plus, ça coûte cher. Alors là, je pense que madame Senécal, avec qui nous entretenons une excellente relation, comprend que nous aimerions mieux rester où nous sommes parce que cette espèce de buzz, là, qui est constitué des compagnies, des artistes qui viennent, ça crée un milieu qui est très stimulant pour les membres, pour le personnel et pour les organismes et le fait que lorsqu'on parlait d'aller à la bibliothèque municipale, la SIC a commencé à parler au

1420

1425

ministère de la Culture et puis le ministère de la Culture voulait prendre l'immeuble pour en faire des studios de répétition pour la danse, semble-t-il.

Alors on voit donc que ce programme de louer des studios est très important et également le fait d'avoir le Centre des auteurs dramatiques et les autres, c'est aussi, ils sont

1430

dans la rue s'ils ne sont pas chez nous.

Alors donc je suis content de pouvoir vous dire, là, que ça semble, on semble nous avoir donné l'opportunité de rester où nous sommes si nous pouvons négocier avec le gouvernement du Québec une entente raisonnable pour les dix prochaines années.

1435 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Merci.

1440 **LA PRÉSIDENTE :**

Peut-être une dernière question sur les lieux de diffusion. Dans votre mémoire, vous dites que :

1445 *La proposition de la Ville fait sommairement allusion au dossier des lieux de diffusion, au chapitre des équipements culturels mais ne prend aucun engagement précis. Il se trouve pourtant dans cette catégorie, des organismes qui ont beaucoup de difficulté et qui ne reçoivent, pour le moment, aucun appui de la Ville ou du Conseil des arts.*

1450 Pourriez-vous, en cinq minutes — je sais que c'est probablement considérable — essayer de nous expliquer la problématique qui est en cause et qu'est-ce que la Politique aurait dû dire de plus ou devrait dire de plus pour bien s'attaquer à la question des lieux de diffusion qui, par ailleurs, nous a été identifiée comme centrale par plusieurs regroupements disciplinaires.

1455 **Mme DANIELLE SAUVAGE :**

Encore une fois, on a lu la proposition de la Ville avec nos yeux à nous, notre regard à nous...

1460 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien sûr, toujours.

1465 **Mme DANIELLE SAUVAGE :**

1470 Et ce que nous percevons, c'est que, bon, c'est vrai qu'il y a le Fonds des équipements culturels, un fonds conjoint entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal mais que ça va répondre surtout à des besoins en immobilisation.

1475 Une fois que le lieu existe, il y a tout le problème du fonctionnement de ce lieu-là. Et on a parmi nos clients, si on peut les appeler ainsi, des organismes — je pense à Usine C qui connaît des difficultés financières parce que le rôle de diffuseur d'Usine C n'est pas subventionné à aucun palier, ni à la Ville de Montréal ni chez nous au Conseil des arts.

1480 Alors c'est un exemple. Il y a d'autres salles, comme la salle Pierre-Mercure, bon, que nous ne subventionnons pas encore, que nous ne subventionnons pas, qui est également en difficulté financière et qui, encore une fois, ne peut trouver de soutien au niveau municipal ni à la Ville ni chez nous. Parce qu'il n'existe pas de programme pour venir en aide aux lieux de diffusion pour ce qui est de leur fonctionnement.

M. MAURICE FORGET :

1485 Et ce n'est pas clair que c'est au Conseil des arts que revient ce rôle-là non plus parce que notre mandat premier, évidemment, c'est de soutenir la création et l'excellence dans les prestations artistiques. On était déjà à un degré plus loin que les salles, que les lieux de diffusion. Toutefois, presque chaque compagnie, une fois qu'elle acquiert une certaine maturité commence à penser en termes de local permanent, une salle de... Et c'est
1490 clair que ça ne peut pas se multiplier à l'infini.

Alors les lieux de diffusion qui ont la vocation à la Maison théâtre, par exemple, ou d'autres modèles comme ça, il faut les encourager à se multiplier, eux, parce que ça devient des lieux partagés par plusieurs où les troupes qu'on subventionne peuvent se présenter et ne pas consacrer une part trop grande de leur budget à la location de salles ou aux immobilisations.
1495

Mais c'était plus pour vous souligner que c'est un problème avec lequel on aimerait vous voir jongler.
1500

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Je cherche, puis je ne le trouve pas, vous avez une proposition sur un fonds d'investissement?
1505

Mme DANIELLE SAUVAGE :

C'est la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui a cette proposition.

LA PRÉSIDENTE :

Ah bon, O.K. On les voit juste après vous. Mais peut-être une dernière question, justement parce qu'on les voit juste après vous. Qu'est-ce que vous attendez du monde des affaires ou du milieu des affaires?
1515

Vous avez parlé tout à l'heure de mécénat... de philanthropie. Bon. Et évidemment, la Chambre de commerce fait des suggestions sur des liens plus serrés entre le milieu des artistes et le monde des affaires.

1520 Mais si on regarde à l'échelle de la « big picture » comme on dit en Chinois, est-ce que de votre côté, il y a des attentes particulières compte tenu aussi des arbitrages à faire par la Ville, compte tenu des fonds qui sont limités au niveau municipal?

M. MAURICE FORGET :

1525 Bien, le mécénat dont on parle, ce n'est pas tellement le mécénat des entreprises.

LA PRÉSIDENTE :

1530 Non. Celui des individus.

M. MAURICE FORGET :

1535 Si vous regardez ce qui s'est passé au Conseil des arts du Canada, c'est plutôt les grandes fortunes individuelles qui parfois sont évidemment reliées à une entreprise, qui sont à la base d'un énorme fonds de dotation qui sert surtout à attribuer des prix parce que...

1540 Mais je dirais que le Conseil des arts est heureux de ses relations avec le monde des affaires. Madame Sauvage siège à un comité, d'abord au Conseil de la Chambre, je pense qu'elle peut en témoigner elle-même, mais je pense que le milieu des affaires reconnaît la valeur des arts et de la culture dans l'épanouissement de Montréal, parfois on a l'impression que c'est du « lib service » plus que de l'engagement profond.

1545 Je vous donne l'exemple de notre déjeuner annuel. En principe, il y a 750, 800 personnes dans la salle. Les tables sont Bombardier, Power Corporation... Bon. À un premier niveau, ça marche bien. Mais qui est à ces tables-là? Ce n'est souvent pas les chefs de la direction, ce n'est souvent même pas les cadres les plus supérieurs, c'est en quelque part en dessous.

1550 Ces gens-là ont des préoccupations et des emplois de temps qu'on ne peut pas soupçonner mais je pense que j'aimerais mieux voir plus d'entreprises qui font des arts une partie intégrante de leur programme de soutien permanent, officiel, reconnu et aussi que les PDG s'en mêlent plutôt que de laisser ça au service des relations publiques. Il me semble que l'engagement, il y a toujours des exceptions à toutes ces affirmations-là, il y en a qui sont absolument exemplaires, mais je dirais qu'il y a un détachement lorsqu'il s'agit vraiment d'aller à fond pour les arts.

1560 Par contre, je ne cesse jamais d'être étonné de la variété des entreprises qui s'investissent quand on va dans les soirées bénéfiques pour les compagnies relativement petites – comme Prospero l'autre soir – il y avait des joueurs du monde des affaires qu'on ne s'attendrait pas à voir là, qui sont là.

1565

Je pense que les réseaux découvrent graduellement les plaisirs de la philanthropie artistique. Ça peut être au moins aussi agréable que d'aller dans des matchs de hockey qui n'ont pas lieu! Et je vois, dans la présence de la Chambre ici, quelque chose de très encourageant. Je pense que Danielle peut témoigner de l'intérêt que ses collègues au Conseil ont.

Alors, bon, pensez-vous à quelque chose, un rôle?

1570

Mme DANIELLE SAUVAGE :

1575

Bien, comme vous l'avez dit, je pense que le « timing » est bon. Il y a vraiment une écoute dans le monde des affaires grâce surtout à l'intervention de la Chambre de commerce face au milieu culturel, et je pense qu'il faut en profiter pour créer des liens, ces maillages arts – affaires dont on parle, ça va être très important. Ça peut être sur une très grande échelle, comme une commandite d'un million mais ça peut aussi se faire de façon plus modeste. Ça peut être un avocat qui prête ses services bénévolement à une jeune compagnie, un avocat ou un comptable, et c'est ce genre d'activités que nous voudrions mettre en œuvre au cours des années à venir.

1580

LA PRÉSIDENTE :

Alors écoutez, je vous remercie infiniment. Malheureusement, on va devoir s'arrêter. Merci beaucoup de votre contribution et merci d'être venus aussi échanger avec nous. Je pense que ça aura été très profitable pour nous. Merci beaucoup.

1585

Mme DANIELLE SAUVAGE :

Merci.

1590

M. MAURICE FORGET :

Merci à vous.

1595

SUSPENSION DE LA SÉANCE

REPRISE DE LA SÉANCE

1600

LA PRÉSIDENTE :

Alors écoutez, on est prêts à vous entendre, si vous voulez bien vous identifier pour que notre sténotypiste soit sûre de vous avoir enregistrés, allez-y,

Mme ISABELLE HUDON :

1605 Alors bonjour, mon nom est Isabelle Hudon, je suis présidente et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal...

LA PRÉSIDENTE :

1610 Mes félicitations.

Mme ISABELLE HUDON :

1615 Merci — du Montréal métropolitain. J'ai à côté de moi Martin Massé qui est un de mes collègues et membre de mon équipe.

1620 Alors premièrement, je désire vous remercier de nous recevoir cet après-midi. Comme vous le savez, nous portons, à la Chambre, un regard très intéressé sur la culture, sur l'apport de la culture dans notre société et je voudrais vous faire valoir différents points de notre mémoire que nous vous avons transmis il y a quelques semaines.

 D'ailleurs, je voudrais saluer madame Sauvage qui est membre de notre conseil d'administration également.

1625 J'ai participé, et d'ailleurs je veux vous en remercier, j'ai participé à un atelier d'ailleurs que vous avez animé, le 1^{er} ou 2 février dernier où on discutait de l'apport et du financement, entre autres, de la Communauté des affaires dans le soutien des arts. Je veux vous dire que autant où on a fait valoir notre opinion, j'ai pu me nourrir encore plus de la réalité du milieu culturel et on n'est jamais assez sensibilisé à cette réalité.

1630 Alors c'est un peu sur le front de la sensibilisation que je viens vous voir et surtout vous présenter comment nous, à la Chambre, on peut également jouer un rôle dans la promotion de la culture comme levier de développement et levier économique pour Montréal.

1635 Vous le savez, la Chambre de commerce a plus de 183 ans, alors très bientôt, nous célébrerons nos 185 ans. La Chambre de commerce a un mandat à deux axes; soit d'analyser et de comprendre les enjeux économiques mais également de livrer des services à cette même communauté, soit la grande communauté des affaires métropolitaines.

1640 Et quand je dis la grande région métropolitaine, je débordé bien sûr de l'île de Montréal et ça inclut les deux couronnes, soit la couronne rive nord et celle rive sud.

1645 On prône, depuis plus de trois ans, qu'il n'y a pas de développement économique sain sans cohésion sociale et il n'y a pas non plus de cohésion sociale sans développement économique sain. Alors on n'est pas ici seulement pour défendre les intérêts uniques de la communauté des affaires mais on est ici pour bien faire comprendre que dans notre univers du milieu des affaires, on a un rôle beaucoup plus large que seulement nos intérêts.

1650 La Chambre, d'ailleurs depuis, je vous dirais, deux ans — et, là, je vais nommer quelques activités qui ont été assez novatrices pour la Chambre, c'est-à-dire des activités où on a décidé d'accueillir certains de nos grands leaders du milieu culturel.

1655 Qu'on pense à l'ouverture de notre saison actuelle, des déjeuners causeries avec Kent Nagano et également, nous avons reçu à deux reprises Simon Brault, bien connu de Culture Montréal, nous avons reçu également, tout dernièrement, Richard Florida qui est entre un conférencier plus conventionnel qu'on peut recevoir à la Chambre mais avec un discours très « non conventionnel ».

1660 Et je dois vous dire qu'à chacune de ces activités, qui sortent un peu de l'ordinaire à la Chambre, on a toujours une assistance croissante. C'est-à-dire que la communauté des affaires apprécie de plus en plus par sa présence et sa participation, des activités ou des discours qui débordent de discours, de chiffres et que ce soit banquier ou d'univers plus conventionnel au milieu des affaires.

1665 Je veux également vous dire que la Chambre accepte de participer à différents événements culturels. Et ça, j'en suis très fier, on a participé l'an dernier aux journées de la culture. Alors nous avons ouvert nos bureaux pour la journée, le vendredi des journées de la culture, pour transformer nos bureaux en galerie d'art, avec des artistes totalement inconnus au côté d'artistes connus.

1670 Alors nous avons, par exemple, Les Fameuses, qu'on a accueillie dans nos locaux, avec une troupe de jeunes beaucoup moins connue, c'est-à-dire encore inconnue. D'abord, on a favorisé le lien entre ces artistes émergents et ces artistes en émergence, on a également ouvert les yeux à cette dynamique qu'on a créée, que ce soit au sein de nos employés — vous savez, on a 80 employés à la Chambre. Déjà, on a créé une atmosphère qui a été très appréciée par nos employés.

1680 On a également accueilli près de 600 membres de la communauté des affaires qui ont accepté de venir visiter notre galerie d'un jour et j'en suis très fière et vous pouvez compter sur notre participation pour les années à venir.

La raison principale, et je parlais de cohésion sociale tantôt, la raison principale pourquoi on s'attarde à la culture, c'est qu'on sait très bien que la culture est un des atouts de la qualité de vie, cette même qualité de vie qui garde les gens ici ou même qui les attire.

1685 Quand on sait que la croissance nette de la main d'œuvre en 2016 sera uniquement due à l'immigration, il faut mettre en place, déployer de nouveaux efforts mais enrichir nos richesses qu'on a déjà pour attirer, former mais surtout retenir les gens qui sont ici, qu'on appelle le talent.

1690 Alors Montréal, et je vous dirais depuis deux, trois ans, est dans une mouvance de se refaire une personnalité et on va passer outre la personnalité juridique parce qu'on n'aurait pas assez d'une demi-heure pour en discuter et ce n'est pas le sujet de ma présence, mais quand on pense que Montréal, de front dans la même année, a déposé une politique sur le patrimoine et également une politique culturelle, c'est deux actions qui doivent être saluées et je pense que ça démontre la volonté de Montréal de se doter d'outils pour encore mieux performer.

1700 Dans notre mémoire, il y a trois points qu'on a soulevés; on a soulevé, bien sûr, la culture comme étant une composante importante de la compétitivité à l'échelle métropolitaine. On a également mentionné que les engagements devront, doivent et devront être priorités et également, nous apportons bien humblement – et je le dis bien humblement – certaines recommandations ou initiatives qu'on verrait faciles à pousser au milieu des affaires et qui pourraient faire une différence.

1705 Alors la culture en tant qu'élément de compétitivité métropolitaine et de développement, je l'ai dit en introduction, la culture est un puissant, puissant levier économique. Quand on pense que 90 000 emplois sont liés dans la région métropolitaine à la culture, quand on pense que plus de 7 millions de touristes nous visitent annuellement et que ces 7 millions de touristes viennent principalement avec une mise en marché sur notre vitalité culturelle, ces 7 millions de touristes dépensent annuellement près de 5 milliards dans l'économie métropolitaine.

1715 Et je dois également souligner que la croissance des emplois dans le milieu culturel qui croît environ à un petit peu plus que 3%, je crois que c'est 3,4%, est bien au-delà de la moyenne de la croissance générale des emplois au Québec et au Canada et je crois qu'il est tout à fait opportun de souligner cette performance.

1720 Également, la vitalité culturelle, bien sûr, est un élément majeur de qualité de vie, je l'ai dit, il faut attirer, retenir et former notre talent et je déclinerai, pour le milieu culturel, il faut exporter nos créations, mais garder nos créateurs.

Alors il ne faut pas prendre la chance de développer de bons créateurs ici et de ne pas avoir un environnement propice à les retenir. On a du talent, on sait faire les choses, assurons-nous que ces créateurs rayonnent partout dans le monde mais qu'ils restent chez nous.

1725 Je voudrais toucher, et probablement que certains d'entre vous m'ont déjà entendu parler de ce point, je voudrais vous parler de la question de l'image de marque. L'image de marque d'une ville, c'est composé de différents traits de personnalité et pour moi, la culture est nécessairement un trait de personnalité très fort de l'image de marque que doit se doter la Ville de Montréal.

1730 C'est reconnu officieusement comme un élément de « branding » la culture, ce que je vous dis c'est que nous devons le reconnaître officiellement et déployer tous les efforts nécessaires même si on sait que les ressources sont limitées, je crois que si on travaille beaucoup mieux ensemble, on réussira à faire de ce trait de personnalité, un vrai trait qui ressort et qui est assumé officiellement par la Ville et ses acteurs.

1735 Nous avons sondé cette perception au sein de la communauté des affaires quant aux liens que la communauté des affaires et les gens d'affaires font entre la culture, la qualité de vie et la performance, non pas seulement économique mais la performance de la Ville.

1740 Je dois vous dire qu'en deux ans, cette perception a – et à ma grande surprise – évolué dans le bon sens. Il y a moins de deux ans, la communauté des affaires mettait en bas de liste la culture comme un élément de compétitivité pour leur entreprise ou même pour la communauté des affaires.

1745 Alors voilà qu'il y a moins d'un mois, un nouveau sondage à cette même communauté des affaires, bien sûr, avec des répondants probablement différents nous dit que la communauté des affaires reconnaît la culture comme l'élément premier pour se différencier entre des régions métropolitaines concurrentes.

1750 Et ça, je dois vous dire qu'on a fait du chemin. C'est probablement parce que la Ville, entre autres, a décidé de mettre la culture, toute la question de la culture sur la place publique, que les acteurs dans le milieu culturel ont également été plus entendus, mais je dois vous dire que c'est une nette progression de la perception et de la compréhension que les gens d'affaires ont quant à l'apport de la culture dans le développement de la Ville.

1760 Je parlais des acteurs et je veux mentionner bien sûr le Conseil des arts, le réseau des maisons de la culture, le réseau des bibliothèques mais également tous les grands groupes culturels qu'on connaît, mais également les groupes en émergence. Et ça, je dois vous dire que d'avoir participé à l'atelier en début février m'a bien ouvert les yeux sur les priorités, les objectifs et la dynamique de ce milieu qu'on connaît moins et qu'on appelle, dans un bon français, la « culture underground ».

1765 Richard Florida le dit. C'est une de nos plus grandes forces, cette culture qui n'est pas discutée et parlée largement mais qui est une force d'attraction pour un créneau bien

spécifique. Alors c'est une des choses que j'ai bien... En tout cas, que j'ai mieux compris en participant à votre atelier.

1770 Et tout ça, tous les acteurs et toutes les priorités et toute la qualité de vie, eh bien ça met en valeur notre créativité. Montréal et les Montréalais, on peut se vanter d'avoir de la créativité, on peut se vanter de créer de bonnes idées, on peut se vanter de créer de bonnes choses et tout probablement que c'est notre audace qui fait la différence. Parce que vous savez, dans la création, si on ne laisse pas place au rêve et à l'audace, la création s'en voit diminuée et on nous le reconnaît, la créativité, et on doit la nourrir cette créativité.

1775 Je voudrais souligner quelques engagements dans la Politique culturelle qui, de notre point de vue, est opportun de faire. Il y a l'engagement, et je vais y aller par numéro pour qu'on s'y retrouve, alors il y a l'engagement 21, c'est-à-dire de développer une nouvelle approche de financement pour les grandes institutions culturelles montréalaises. Donc une
1780 approche créative, une mise en commun des ressources et avec l'apport important que pourraient fournir les entreprises privées.

Vous le savez, toujours durant l'atelier du début de février, il y a différents créateurs qui nous ont dit : « Il faudrait recevoir plus d'argent de l'entreprise privée » et il y a également
1785 des entreprises privées qui se sont faites entendre et qui disent : « Bien, nous, on en met déjà beaucoup d'argent, les demandes sont multipliées et on se demande des fois si on est mieux d'en faire plusieurs petites contributions ou des contributions majeures », et je pense qu'ici, dans l'engagement, ce que je trouve intéressant c'est de mettre en commun la force de tous les intervenants, afin que l'entreprise privée puisse avoir une meilleure
1790 compréhension de où et comment on peut investir dans la culture à Montréal.

Déjà, par contre, je dois vous dire qu'il faut apprécier la contribution de l'entreprise privée dans le milieu culturel, ce n'est pas comme s'ils ne font rien, mais je pense qu'on peut faire plus et mieux.

1795 Également, bien sûr, je me permets de soulever l'engagement numéro 24 qui concerne le quartier des spectacles, qui est pour nous un projet structurant, et pour la culture mais également pour le redéploiement de ce coin du centre ville qui est déjà reconnu officieusement comme le lieu où se tiennent les spectacles, plein air et en salle.

1800 La construction et lorsque la construction débutera dans ce quartier-là, bien sûr on rêvera à de plus belles salles de spectacles mais également on fera du prolongement de la rue Ste-Catherine, on amènera une qualité du développement urbain toujours amélioré vers l'est. Alors de là où je dis que c'est un projet structurant.

1805 Également, je veux souligner l'engagement numéro 26 quant au plan cohérent de développement de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel. Je pense qu'il est important, c'est

1810 un autre créneau où nous excellons, où nous avons du potentiel et où un plan de développement va venir justement rassembler les acteurs et pour faire encore mieux dans ce secteur.

1815 Et bien sûr, les engagements 14 et 15 qui ont trait à toute la question du mobilier urbain et du savoir-faire en design urbain. Nous avons, l'an dernier, gagné une grande reconnaissance publique à l'international de notre savoir-faire en promotion du design au niveau international et également on nous reconnaît une grande expertise lorsqu'on parle du quartier international de Montréal. Et ce sont deux exemples qui doivent nous motiver à en faire encore plus sur ce front-là.

1820 Maintenant, comme je disais bien humblement, nous vous offrons quelques pistes d'actions concrètes, toutes simples, auprès de la communauté des affaires pour augmenter la sensibilisation et surtout leur contribution à l'épanouissement du secteur culturel.

1825 Alors première recommandation est de faire adopter par le plus grand nombre d'entreprises, la culture comme valeur corporative. C'est une grande mode et c'est tout à fait correct ainsi, les entreprises revoient régulièrement leur mission, leur vision et il n'y a aucune vision ou mission d'entreprise qui est adoptée sans que des valeurs corporatives soient adoptées également.

1830 Et je dois vous dire qu'à partir du moment où une entreprise décide d'adopter une valeur, comme par exemple celle du soutien au milieu culturel, les décisions d'investissement, entre autres, surtout d'un budget discrétionnaire de commandites ou de dons, les décisions se prennent très régulièrement, sinon toujours, sur les bases des valeurs qui sont souvent affichées également sur les murs.

1835 C'est anodin, en partant, mais ça peut faire une très grande différence. Les grandes entreprises, tout comme les petites, mettent à profit cette intelligence et cette responsabilité. Les employés qui sont confrontés au quotidien lorsqu'ils entrent dans leur milieu de travail et je vous dirais que pour avoir travaillé dans le milieu de « repensage » d'entreprises, on gagnerait beaucoup, et puis on pourrait bien se mettre un pourcentage que plus de la moitié
1840 des entreprises montréalaises d'ici cinq ans, adoptent la culture comme valeur corporative et je suis convaincue qu'on aurait des résultats très intéressants.

1845 Deuxièmement, nous proposons la création d'un fonds d'investissement destiné aux artistes et aux entreprises en émergence et que ce fonds, qui rassemblerait des argents autant de la Ville, du provincial que du fédéral soient gérés par le Conseil des arts de Montréal.

Je disais, plus tôt dans mon introduction, qu'il y a déjà des acteurs en place et au lieu de créer de nouvelles entités, on devrait s'allier et travailler ensemble et nous croyons

1850 fermement que le Conseil des arts de Montréal a cette expertise et le leadership pour assumer cette responsabilité.

1855 La troisième recommandation est de créer un forum de réflexion et d'actions. On ajoute « actions » à ce forum qui réunirait deux univers, soit celui du milieu des affaires et de la culture, ne serait-ce que pour exposer ces deux univers-là l'un à l'autre et que, par exemple, des gens d'affaires soient de plus en plus invités à siéger sur les conseils d'administration des organisations culturelles et vice-versa.

1860 Je dois vous dire que nous, à la Chambre, depuis quelques années, on a toujours la présence d'une ou de personnes du milieu culturel sur notre conseil d'administration et c'est excellent pour nous ouvrir les yeux pour sensibiliser la communauté des affaires et je dois vous dire également que je suis très heureuse de vous dire que j'ai accepté cette année de présider la soirée gala du Festival de théâtre des Amériques, justement pour non pas prouver que je suis capable de le faire mais que la Chambre prouve que par de petites actions simples et concrètes, on peut réunir facilement ces univers et se sensibiliser les uns aux autres à nos priorités et nos difficultés et nos défis.

1870 L'offre de locaux et d'expositions de création pour les artistes au sein des entreprises, c'est une idée qui a germé lors de notre expérience et la participation à des journées de la culture où on a vu que de baigner les employés dans une réalité culturelle ça pouvait faire la différence, ne serait-ce que de sensibiliser nos propres employés à cette réalité de peintres ou de musiciens.

1875 Il serait intéressant, et je sais que Pratt & Witney a fait également l'expérience sur une courte durée, d'avoir, dans ses locaux, un artiste qui vient égayer la vie des employés, qui n'est pas là pour, a priori, égayer la vie des employés mais qui fait partie intégrante du milieu de travail, ne serait-ce que pour ouvrir les yeux de tous et chacun sur leur réalité et sur leur vie au quotidien.

1880 Ensuite, la cinquième recommandation, je recommande – et, là, c'est très prétentieux de ma part et sachez que ce n'est pas l'objectif – mais je propose fortement à la communauté culturelle de regrouper sous un « menu culturel » des achats de billets pour spectacles, pour pièces de théâtre pour enfants, tout ce qui est divertissement.

1885 Vous le savez, en entreprise on fait énormément de cadeaux à nos clients, à nos employés et on n'a pas toujours le réflexe d'offrir, malheureusement, des billets de théâtre ou des billets de spectacles de danse ou autres, et je dois vous dire que depuis la dernière année à la Chambre, on s'est donné cette règle que les cadeaux qu'on offrait à nos employés étaient des cadeaux à caractère culturel et à partir du moment où on y réfléchit et on se donne le réflexe, on peut très certainement faire la différence.

1890

Et pour ce faire, on a besoin toutefois de la communauté culturelle pour nous offrir des menus de billets et pour nous aider à nous rappeler que, entre acheter un pot ou des billets de théâtre, bien on peut faire la différence avec des billets de théâtre, ne serait-ce que d'exposer nos employés à cette réalité ou même ainsi de soutenir la création à Montréal.

1895

La sixième recommandation est de se pencher sur certaines mesures fiscales qui pourraient faciliter l'acquisition d'œuvres d'art. On a fait quelques recherches et en Angleterre, il y a une mesure qui s'appelle « OwnArt » qui offre des prêts sans intérêts aux individus et/ou aux entreprises pour faire l'acquisition d'œuvres d'art afin d'encore mieux supporter cette communauté.

1900

Et la septième, bien la septième recommandation est pour venir enrichir un peu ce qui se fait déjà, d'utiliser nos lieux publics de la communauté des affaires, soit nos bureaux, nos grandes tours à bureau et d'égayer nos murs des œuvres d'art d'artistes connus et moins connus, encore là pour augmenter le rayonnement de cette communauté à travers la Ville.

1905

Alors je veux conclure en disant que la qualité de vie et la vitalité culturelle, de façon plus particulière, contribuent de façon marquée à la prospérité de la métropole. Montréal est un pôle culturel important et détient de nombreux atouts, on le sait. Il est nécessaire de mieux structurer cette plus value, toutefois, même si les ressources financières, l'état précaire des ressources financières – on a le droit de rêver, on a le droit de vouloir faire mieux en espérant un peu plus. Je vous dirais, priorisons nos actions et investissons de façon responsable.

1910

1915

Et je veux vous dire que la Chambre demeurera un acteur de premier plan pour soutenir la culture. On déploiera de nombreux efforts pour contribuer à cette vitalité mais surtout la préserver et voir également à l'égayer et l'enrichir.

1920

Alors je veux conclure en vous disant, et j'ai déjà utilisé cette ligne sur un tout autre aspect que la culture, et c'était dans le milieu du sport : « Montréal, on est fort quand on s'allie; quand on se dissout, on n'y gagne pas. » Alors voilà.

LA PRÉSIDENTE :

1925

Merci infiniment. Une première question. Vous parlez de la culture comme d'un levier économique important. Est-ce que vous seriez prêts à comparer ce levier-là à d'autres? Je ne veux pas vous placer dans une situation difficile et si vous n'êtes pas prêts à le comparer, vous me le dites. Mais pour prendre une image très simple : quand on pense à Montréal et qu'on pense à des leviers économiques pour Montréal, sur une échelle de 1 à 10, où vous situeriez la valeur de la culture comme levier économique?

1930

Mme ISABELLE HUDON :

1935 Je vais vous répondre en vous disant que pour nous, la culture n'est pas un secteur
d'activité, mais un atout horizontal de la métropole. Alors je ne veux pas vous comparer la
1940 culture versus le milieu aérospatial ou le milieu de biotech, qui sont les deux derniers
secteurs des secteurs qu'on pourrait mettre, où on pourrait donner 1 sur 10, je vais vous
répondre en vous disant que la culture est 10 sur 10, comme atout de développement. Et
pas nécessairement comme levier économique de Montréal mais comme élément de
développement.

1945 Alors je vous réponds 10 sur 10 mais non pas comparativement à d'autres secteurs
de l'économie. Je ne voudrais pas comparer la culture à l'aérospatial ou la culture au milieu
manufacturier parce que la culture est un des éléments les plus importants qui nous permet
d'attirer et de retenir le talent. Et ce talent-là, on le retrouve dans différents créneaux de
l'économie.

1950 De là où je vous dis 10 sur 10 sur la culture et de façon horizontale bien plus que
sectorielle.

LA PRÉSIDENTE :

Donc il faut que ça continue d'imbiber partout...

1955 **Mme ISABELLE HUDON :**

Partout. Partout, partout.

LA PRÉSIDENTE :

1960 Tout ce qu'on fait.

Mme ISABELLE HUDON :

1965 C'est notre force, il faut l'assumer et joyeusement l'assumer.

LA PRÉSIDENTE :

1970 D'accord. Maintenant, aussi vous êtes revenue à l'occasion de l'atelier, et vous
revenez dans le mémoire sur cette question de valeur d'entreprise.

Mme ISABELLE HUDON :

Oui.

1975 **LA PRÉSIDENTE :**

Qu'est-ce que la politique culturelle ou, j'oserais dire, qu'est-ce qui pourrait aider à ce que de plus en plus d'entreprises définissent la culture comme une valeur d'entreprise?

1980 **Mme ISABELLE HUDON :**

Premièrement, que ce soit adopté dans la Politique culturelle et que des organisations comme nous – et je peux vous assurer que si c'est le cas, nous déploierons les efforts pour sensibiliser les entreprises et faire une tournée et, là, après, on tombe dans de la communication pure, mais il va falloir sensibiliser les entreprises au bon moment en leur expliquant comment procéder, mais que la Ville adopte cette recommandation et avec des partenaires comme nous, qu'on sensibilise les gens de la communauté des affaires.

1985 **LA PRÉSIDENTE :**

1990

Quand vous dites cette recommandation, vous pensez à ce que la Politique inscrive l'importance que les entreprises reconnaissent comme valeur d'entreprise, la culture comme une valeur d'entreprise.

1995 **Mme ISABELLE HUDON :**

Oui, nommément. Oui, oui.

2000 **LA PRÉSIDENTE :**

Et que ça soit inscrit dans la Politique culturelle.

Mme ISABELLE HUDON :

2005

Tout à fait, oui.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Est-ce que vous voulez... Oui, allez-y.

2010 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

2015 Dans votre mémoire, vous parlez de conditions propices pour attirer des créateurs puis aussi, j'imagine, pour les retenir, comme vous avez dit tantôt, qu'est-ce que ce serait des conditions propices pour attirer des créateurs? Parce que, bon, on est quand même dans un marché plus restreint, par exemple, que celui de la France, qu'est-ce qui ferait, qu'est-ce qu'on pourrait mettre en place comme conditions, et que la Ville pourrait mettre en place aussi, parce qu'il faut se mettre aussi dans le rôle de la municipalité pour créer ces conditions-là, donc à quoi on a pensé concrètement comme conditions?

2020 **Mme ISABELLE HUDON :**

2025 Bien, concrètement, et je l'ai mentionné bien sûr, le quartier des spectacles qui est un projet structurant et qui est un projet terre à terre et concret. C'est déjà sur la bonne voie et je crois sincèrement que si on reconnaît un quartier, un quadrilatère qui est déjà officiellement celui où beaucoup, beaucoup de la culture se passe, c'est un des exemples concrets.

2030 Évidemment, l'un de nos objectifs, mais qui n'est pas toujours réalisable, c'est plus d'argent. Et, là, on se doit d'être responsable, on ne peut pas demander plus d'argent partout et on a de la difficulté à demander plus d'argent à certains endroits mais probablement qu'en s'alliant et en alliant les budgets et les différentes ressources, on pourrait encore mieux investir dans ce secteur qui est la culture et faire ainsi un milieu encore plus accueillant pour les créateurs. Accueillant pour les créateurs d'ailleurs, de venir s'installer ici et accueillant pour nos créateurs d'y rester.

2035

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

2040 Vous parlez d'ateliers d'artistes dans votre mémoire, est-ce que ce serait une des choses qui pourraient être mises en place pour, justement, faciliter la réciprocité?

2040

Mme ISABELLE HUDON :

Entre autres. Entre autres, tout à fait.

2045 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

2050 Et vous soulevez aussi la question de la « genrification » je pense? Comment est-ce qu'on peut justement créer des quartiers comme le quartier des spectacles qui vont être sûrement soumis à la spéculation foncière et puis comment on peut justement éviter ce genre de situation-là où est-ce que les artistes qui sont là présentement soient repoussés dans d'autres zones? Comment on peut faire?

Mme ISABELLE HUDON :

2055 Oui. Bien, là, il y a une question de jugement et d'équilibre dans tout ça. Je sais que toutefois il y a d'autres quartiers que le quartier des spectacles pour accueillir des artistes. C'est ça, la beauté de Montréal. On va dans chacun des arrondissements et presque dans chacun des arrondissements, il y a un lieu de rencontre pour les artistes.

2060 Alors il n'y a pas que le centre ville qui accueille des artistes et on ne devrait pas accueillir les artistes et la culture qu'au centre ville. Le quartier des spectacles est un bon exemple mais l'élément culturel et l'élément accueillant pour les artistes doit se trouver partout en arrondissement.

2065 Et je ne l'ai pas soulevé dans ma présentation mais dans le mémoire, on l'entend, ça. On le sent bien que la ville, il y a la grande ville mais il y a également ses arrondissements qui peuvent être des foyers très intéressants, voir dynamiques pour les artistes.

LA PRÉSIDENTE :

2070 Je reviendrais à la question du quartier des spectacles mais pour le mettre en parallèle avec ce qui se passe à Toronto. Et vous avez parlé beaucoup de « branding » et d'images de marque de Montréal.

2075 Dans le mémoire de Culture Montréal, que vous n'avez peut-être pas lu et qui va être présenté un peu plus tard chez nous, on souligne, entre autres, le fait que Toronto, évidemment, met beaucoup d'argent mais que Toronto va créer une espèce de couloir des artistes. Et j'aimerais vous entendre sur l'importance de manifestations, entre guillemets, — manifestation, entre guillemets, oui — ou d'interventions spectaculaires pour faire en sorte que l'image de marque de Montréal se campe bien, entre autres par comparaison à d'autres
2080 grandes villes canadiennes qui sont en train de faire compétition d'une manière très sérieuse.

2085 Alors quand on est la communauté d'affaires de Montréal, quelle importance on accorde à ces manifestations ou à ces interventions spectaculaires?

Mme ISABELLE HUDON :

2090 On accorde déjà de l'importance, il va falloir en accorder encore plus et je vous dirais qu'on a beaucoup d'acquis quant à des démonstrations spectaculaires. Montréal peut rêver d'en avoir plus mais on fait déjà bien sur ce front-là.

2095 Quand on pense à tous les festivals sur ce quadrilatère qui existent déjà et qui ont lieu, on est reconnu comme une ville festive où les grands festivals ont lieu. Je suis totalement d'accord qu'il faut créer un environnement, et je reviens à mon point que le quartier des spectacles peut être l'endroit où on mobilise ces grands événements, parce qu'on sait très bien, quand un touriste débarque dans une ville, il débarque d'abord au centre ville. Et le quartier des spectacles est au cœur du centre ville et le touriste se fait une idée sur la ville par son séjour, court, moyen ou long – long espérons-le – mais qui, à 90%, a lieu dans un périmètre très petit comparativement à l'étendue d'une ville.

2100 Alors l'investissement du quartier des spectacles rejoint le point où vous me dites : est-ce qu'on devrait se doter de manifestations spectaculaires? Ce que je vous dis c'est...

LA PRÉSIDENTE :

2105 On en a déjà pas mal.

Mme ISABELLE HUDON :

2110 Bien on en a. Je ne veux pas qu'on en ait moins, si on peut en avoir plus tant mieux mais on est déjà bien reconnu et surtout bien campé pour aller en chercher d'autres et ce quadrilatère est reconnu comme lieu officiel de ces grandes manifestations et gardons cette force.

LA PRÉSIDENTE :

2115 Quand on lit votre mémoire, on a l'impression que vous mettez de l'importance à toute cette question de vitrine culturelle. Alors je vous cite à la page 6 :

2120 *Dans ce contexte, la Chambre est d'avis que la Ville devrait dès maintenant lancer certains de ses projets qui font partie du quartier des spectacles afin d'inciter les acteurs oeuvrant dans le milieu ainsi que les organismes situés en marge du quadrilatère à prendre part au projet. Par exemple, la Ville pourrait réaliser, dans un premier temps, le projet de vitrine culturelle...*

2125 Alors quelle est l'importance, pour vous, de ce projet particulier de vitrine culturelle dans le cadre de ce que vous avez soumis et du maillage qui pourrait être fait éventuellement avec, comme vous dites, les acteurs qui oeuvrent dans le milieu et qui sont en marge du quadrilatère?

2130 **Mme ISABELLE HUDON :**

On sait très bien que la construction du quartier des spectacles, comme tout autre quartier, ça ne se fait pas en six mois, en un an. On sait très bien qu'à partir du moment où la décision se prendra finale et que les camions et les pelles envahiront ce quartier, on aura
2135 besoin de quelques années pour achever le projet.

Il ne faut pas attendre que le projet soit achevé avant d'amorcer la venue des artistes et de teinter ce quartier-là de cette vitrine culturelle. Est-ce que ça veut dire que pendant la construction, voir rénovation de ce quartier, on peut déjà donner une saveur culturelle en
2140 invitant des artistes à venir s'installer même si le quartier n'est pas fini?

Vous savez, la rue Ste-Catherine est bien sûr une artère commerciale très, très importante et on va tout de suite le voir, le mariage entre la communauté des affaires et le milieu culturel parce que Ste-Catherine ne va pas arrêter de rouler pour autant. Alors le
2145 milieu culturel va nécessairement se marier avec le milieu... le milieu commercial va nécessairement se marier avec le milieu culturel et vice-versa. Et je vous dirais que ce sera l'amorce. Ce seront de petits pas, mais je le disais quand je présentais nos recommandations, c'est des actions très simples qui peuvent faire la différence.

Il faut y aller avec nos moyens également mais ce qu'on souhaite, c'est qu'on n'attende pas la fin complétée du quartier des spectacles pour commencer à y intégrer des
2150 artistes.

LA PRÉSIDENTE :

2155 D'accord. Madame Gold?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2160 Ça va.

LA PRÉSIDENTE :

Oui? Alors, là, attendez un petit peu, je viens de me faire prendre parce que je
2165 pensais que madame Gold aurait eu... Moi, j'avais une question sur votre fonds d'investissement. Alors donc un fonds d'investissement pour les artistes et les entreprises en émergence qui pourrait être piloté par le Conseil des arts.

2170 Tout à l'heure quand vous en avez parlé, vous avez évoqué des fonds qui pourraient être regroupés à l'intérieur de ce nouveau fonds qui viendrait, si j'ai bien compris, surtout du secteur public. Est-ce que vous voyez...

Mme ISABELLE HUDON :

2175 Bien, avec une participation du privé. Désolée si je ne l'ai pas mentionné.

LA PRÉSIDENTE :

Bon, alors parlez-nous en un peu.

2180 **Mme ISABELLE HUDON :**

2185 Bien, je n'ai pas d'idée préconçue en partant. Toutefois, si l'entreprise privée n'est pas autour de la table de ce fonds-là, jamais on va réussir à sensibiliser et on finira toujours par aller chercher des commandites pour des événements ou des dons à la pièce. Il faut absolument amener à la table de ces décisions, de ces discussions, la communauté des affaires.

2190 Ça ne sera sûrement pas l'acteur qui amènera, au début, le plus d'argent, mais il faut s'asseoir aux mêmes tables. Il ne faut pas que ce soit un secteur qui demande à un autre mais il faut que ce soit une action concertée. Amenons les gens d'affaires dans le milieu de la culture, amenons la culture dans le milieu des affaires.

LA PRÉSIDENTE :

2195 Donc ce fonds, de votre point de vue, est-ce qu'on peut le qualifier de « projet structurant »?

Mme ISABELLE HUDON :

2200 Tout à fait. Tout à fait parce que ne serait-ce que d'avoir tous les acteurs autour de la table sous le leadership du Conseil des arts de Montréal, déjà là en mettant ensemble les forces actives qui désirent s'impliquer et faire la différence, déjà là on est dans un projet structurant.

2205 Alors j'ai bon espoir que les fonds et les investissements se feront également dans cette même démarche structurante.

LA PRÉSIDENTE :

2210 Bon, d'accord. Maintenant, encore une autre petite question sur la recommandation que vous faites autour de l'engagement 36. Vous dites que :

2215 *Aux yeux de la Chambre, ces objectifs devraient être aisément accessibles et pourraient, par exemple, être composés du montant total des sommes investies par habitant dans le domaine culturel, du nombre de livres disponibles dans les bibliothèques par habitant, du nombre de livres empruntés par habitant, du nombre d'entrées dans les maisons de la culture au sein des institutions culturelles privées...*

2220 Je voudrais mieux comprendre l'importance, pour la communauté d'affaires, de cette performance de Montréal au niveau des statistiques. Est-ce qu'il faut chercher à être les meilleurs au Canada? Bon, alors expliquez nous.

Mme ISABELLE HUDON :

2225 Pas les meilleurs au Canada, être les meilleurs tout court. Mais également, vous savez, la communauté des affaires, quand elle décide d'investir dans un projet, un événement ou de soutenir sur une base d'un don ou d'une commandite, la communauté des affaires est ainsi faite, elle doit calibrer l'impact, le retour sur son investissement, d'accord?

2230 **LA PRÉSIDENTE :**

Voilà. Alors?

Mme ISABELLE HUDON :

2235 Alors de dire à une présidente d'entreprise que d'investir... Prenons un montant fictif de 25 000 \$ pour soutenir la culture dans une telle organisation, quand vous apportez des chiffres à l'appui et que vous quantifiez le trafic généré, vous venez de donner les éléments pour calibrer leur retour sur leur investissement.

2240 La plupart des entreprises qui investissent dans la culture sont soit des entreprises publiques, ou même privées, mais qui doivent soit faire face à un comité de direction ou même un conseil d'administration et les sommes dépensées doivent être bien exprimées en retour sur l'investissement et ce n'est pas que pécuniaire mais ça donne les outils
2245 nécessaires pour faire les choix.

Vous savez, lors de l'atelier, il y avait la représentante de Gaz Métro qui était parmi nous et qui nous disait, elle se sentait un peu pointée du doigt : « La communauté des

2250 affaires ne fait rien, faites quelque chose ». Ce n'est pas le cas. La communauté des affaires participe, pourrait participer encore mieux mais donnons leur les outils pour comprendre l'impact et le retour sur leur investissement.

LA PRÉSIDENTE :

2255 Est-ce qu'on pourrait aller jusqu'à dire que si on établissait très clairement, par exemple, en utilisant certaines statistiques comme celles que vous évoquez, la contribution actuelle des fonds publics, par exemple, par habitant, des sommes investis par habitant dans le domaine culturel et qu'on identifiait le gain potentiel moyennant une contribution de la communauté des affaires de X, qu'on réussirait à créer un incitatif?

2260

Mme ISABELLE HUDON :

2265 Oui, oui. Bien, ce serait d'adopter le langage de la communauté des affaires et il ne faut surtout pas substituer le langage du milieu culturel à celui des affaires mais il faut savoir parler à certaines communautés. Et ce genre de discours éveille de l'intérêt d'investir de la part de la communauté des affaires.

2270 Et vous savez, c'est très intéressant de mettre ces chiffres sur papier mais surtout de se comparer à des villes performantes. Et quand je regarde les données qui sont dans le projet culturel, le projet de Politique culturelle, à Montréal on investit 65 \$ par habitant dans le milieu de la culture, avec les bibliothèques.

2275 Quand on regarde San Francisco qui, on sait très bien, est reconnue comme une ville culturellement bien en vie, ils investissent 167 \$. Alors quand on arrive avec des chiffres à l'appui et une performance de San Francisco qui est bien connue, je vous dirais que c'est un discours qui va être facilement entendu par la communauté des affaires.

LA PRÉSIDENTE :

2280 Bon. Alors, là, vous nous donnez une piste qui est très intéressante. L'idée du forum de réflexion et d'action qui regrouperait des gens d'affaires et des gens de la culture...

Mme ISABELLE HUDON :

2285 Mais ça... Excusez.

LA PRÉSIDENTE :

2290 Bien, allez-y!

Mme ISABELLE HUDON :

2295 Non, excusez, mais ça rejoint le fonds d'investissement de réunir autour de la table tous les acteurs ou même les acteurs concernés ou moins concernés dans cet élément de vitalité culturelle, de un, pour les sensibiliser à l'atout et à la valeur qu'ajoute la culture dans notre ville et une fois bien sensibilisés, il n'y aura pas que les chiffres qui vont les inviter à investir mais ça va devenir de plus en plus naturel de penser au milieu culturel à soutenir.

LA PRÉSIDENTE :

2300 Mais ce forum, vous le voyez quand même distinct du fonds d'investissement.

Mme ISABELLE HUDON :

2305 Oui, tout à fait, mais c'est la même dynamique, c'est la même structure, c'est la même philosophie, c'est-à-dire réunissons autour d'une seule table, les acteurs actuels et futurs qu'on aimerait voir impliqués dans le milieu de la culture. Il faut cesser d'aller voir l'entreprise privée uniquement quand on a besoin d'argent. Il faut les faire mordre dans ce rêve, il faut les induire de cette audace pour qu'ils embarquent dans le même bateau.

2310

LA PRÉSIDENTE :

2315 Et ce forum de réflexion, vous le voyez à l'échelle de la Ville de Montréal? Vous le voyez accolé au Conseil des arts? Vous le voyez... Est-ce que vous allez pousser un peu là-dessus, votre réflexion?

Mme ISABELLE HUDON :

2320 Bien, je le verrais très bien animé par le Conseil des arts, effectivement. Mais oui, on a réfléchi sur le territoire de la Ville, étant donné que la Politique était pour la Ville de Montréal. Mais là ne s'arrête pas le bateau, c'est-à-dire que la Ville est dans une grande région métropolitaine et il ne faudrait pas exclure personne.

LA PRÉSIDENTE :

2325

2330 Bon. Alors, là, on arrive sur le terrain de la CMM. Est-ce que la communauté d'affaires convaincue qu'elle est de plus en plus de l'importance de la culture, est-ce que vous pensez qu'il pourrait y avoir alliance entre la communauté d'affaires et les organismes culturels pour inciter la CMM à prendre un rôle plus important, entre autres dans le financement des arts et de la culture de soutien aux artistes.

Et en ce sens-là, est-ce que vous pensez que la communauté d'affaires, dans sa réflexion, est rendue au point où elle accepterait elle aussi de faire des représentations auprès de la CMM pour que la CMM joue son rôle?

2335

Mme ISABELLE HUDON :

Bien, tout à fait. Mais je pense que les premières entités qui vont influencer la CMM ce sont les trois grandes villes de la région métropolitaine, soit Montréal, Longueuil et Laval. Les trois maires ont les trois sièges à la CMM et je crois que la CMM ne sera que plus convaincue de voir ralliés, au côté ou derrière la communauté culturelle, les gens d'affaires. Mais je ne pense pas que ce sont les gens d'affaires a priori qui vont...

2340

LA PRÉSIDENTE :

2345

Prendre le leadership, non.

Mme ISABELLE HUDON :

Non, puis qui vont faire la différence à la CMM non plus. Quand on sait que par la gouvernance de la CMM, siègent à la tête les trois maires des trois plus grandes villes de la région métropolitaine et qu'à travers les quelques 70 villes ou bientôt 75 ou 80, là, villes de la CMM, il y a de la culture dans toutes ces villes-là.

2350

LA PRÉSIDENTE :

2355

Bon. Alors, moi, ça fait le tour de mes questions. Oui, Monsieur Deriger?

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

2360

Excusez-moi, vous parlez de mesures fiscales. Qu'est-ce que la Ville peut faire pour justement alléger... Est-ce qu'elle peut intervenir auprès des gouvernements pour ça ou si c'est quelque chose qui est... C'est une recommandation mais qui déborde un peu du cadre, est-ce que vous pouvez m'expliquer un peu?

2365

Mme ISABELLE HUDON :

Oui, bien ce n'est pas, les mesures fiscales visées ne sont pas pour la Ville mais bien que la Ville et probablement les gens d'affaires s'allient pour faire des représentations pour que le gouvernement provincial, voire également fédéral, puissent songer, dans des budgets futurs, à mettre en place les mesures fiscales qui vont faciliter l'acquisition d'œuvres d'art.

2370

2375 Le modèle de Londres est assez spécial, c'est complètement financé par le privé mais bien sûr, avec une législation du gouvernement. C'est un modèle parmi tant d'autres. Ce qu'on a voulu montrer, par cette recommandation, c'est que mettons en place des mesures fiscales ou autres — mais fiscales parce que c'est faisable quand on regarde à l'étranger — qui permettront aux personnes qui n'ont pas nécessairement les moyens ou n'ont plus le réflexe d'investir dans les arts.

2380 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Donc la Ville pourrait, disons, prendre le leadership à ce niveau-là puis avec les gens d'affaires pour que...

2385 **Mme ISABELLE HUDON :**

Les gens d'affaires, oui.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

2390 Pour modifier certains aspects de la fiscalité.

Mme ISABELLE HUDON :

Oui.

2395 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Merci.

2400 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors Madame Gold, ça va?

2405 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Oui, ça va.

LA PRÉSIDENTE :

2410 Merci infiniment, c'est très encourageant ce que vous nous présentez aujourd'hui, je vous remercie beaucoup.

Mme ISABELLE HUDON :

Bonne chance.

2415

LA PRÉSIDENTE :

Merci bien. J'imagine qu'il y a plein de gens qui vont se retourner par la suite pour aller vous voir et profiter des ouvertures que vous avez déjà faites dans votre mémoire. Merci beaucoup.

2420

Mme ISABELLE HUDON :

Merci.

2425

LA PRÉSIDENTE :

Alors monsieur Comeau et monsieur Dubé. Allez venter. Bonjour, bonjour. Alors vous représentez l'Association des écrivains et écrivaines québécoises pour la jeunesse. Alors vous voulez bien répéter votre nom et vos titres pour que notre sténographe les enregistre bien.

2430

M. YANICK COMEAU :

Yanick Comeau, président de l'Association des écrivains québécois pour la jeunesse.

2435

M. CARL DUBÉ :

Carl Dubé, secrétaire.

2440

LA PRÉSIDENTE :

Bon, alors merci de vous être identifiés, maintenant on vous écoute.

2445

M. YANICK COMEAU :

Je ne sais pas de quelle façon vous voulez qu'on fonctionne, je pourrais peut-être juste passer à l'étape des recommandations ou vous voulez qu'on passe au travers le mémoire?

2450 **LA PRÉSIDENTE :**

On l'a lu, alors vous faites comme bon vous semble, on a un bon trois-quarts d'heure pour échanger avec vous et vous écouter.

2455 **M. YANICK COMEAU :**

On prendra plus de temps pour, justement, échanger. Donc juste vous dire rapidement que notre organisme a été fondé en mars 92 et on regroupe environ un peu plus d'une centaine de membres dont 75 % habitent la grande région montréalaise.

2460

Présentement, on gère plusieurs projets au niveau de la province dont un d'importance sur l'île de Montréal, qui est de gérer la tournée « Lire dans l'île ». Donc on offre une quarantaine, une cinquantaine de rencontres d'auteurs dans les bibliothèques pour les écoles primaires, secondaires et on a aussi quelques rencontres dans les hôpitaux avec les jeunes qui y sont pour des soins.

2465

Donc c'est ça. Donc vous avez pu lire, nous, on a... En fait, on ne prétend pas pouvoir répondre à toutes les questions que soulève la Politique, le projet de Politique culturelle de Montréal, donc on s'est vraiment concentré sur celles où on pense que notre Association a un rôle à jouer.

2470

Donc on a réagi à chaque engagement où on avait quelque chose à dire, pour arriver à formuler quelques recommandations plus précises et dont je vais vous entretenir à l'instant.

2475

Tout d'abord, une des choses qui nous a flattés, d'une certaine façon, c'est qu'en entrée de jeu dans la Politique culturelle, Montréal est fière d'être une des capitales mondiales de la littérature jeunesse, en tout cas vante le fait que la littérature jeunesse est un des attraits culturels de la Ville de Montréal, ça fait que, nous, on a fait un peu de pousse sur l'idée, on s'est dit « Bien, tiens, tant qu'à faire, pourquoi pas l'institutionnaliser puis pourquoi pas passer éventuellement à peut-être créer un centre de littérature jeunesse » ce qui serait, peut-être, une première, là, on n'a pas...

2480

Je dois vous avouer que dans les délais entre les ateliers puis la date de tombée du mémoire, on n'a pas le temps de faire des grandes recherches, mais on se dit : tiens, à notre avis, c'est peut-être une première, avoir un endroit qui regrouperait les différents organismes, que ce soit notre Association ou Communication jeunesse, là, qui œuvrent beaucoup au niveau de la littérature jeunesse au Québec et à Montréal.

2485

Ça pourrait être un endroit aussi pour accueillir des auteurs jeunesse de d'autres pays qui viendraient animer des ateliers. Il pourrait y avoir des lectures qui se feraient à cet

2490

2495 endroit-là, ça pourrait être un endroit aussi pour initier les jeunes à la littérature et à l'écriture. Ça pourrait être, il pourrait y avoir une librairie spécialisée en littérature jeunesse et pas seulement qu'en français et en anglais mais comme on l'a entendu durant les ateliers, il y a une demande aussi pour une littérature jeunesse en d'autres langues, notamment dans certains secteurs de l'île de Montréal.

2500 Donc ça pourrait répondre à des besoins aussi de devenir un point, un guichet unique pour ces gens-là de se procurer des livres en dehors du marché des bibliothèques d'arrondissement.

2505 Donc ça, c'est le premier, la première recommandation. Évidemment, bien, nous, on recommandait le maintien de la tournée « Lire dans l'île ». En fait, on recommande même une augmentation du budget parce qu'on a de plus en plus d'auteurs qui sont membres de notre organisme et on a aussi de plus en plus de demandes de la part des bibliothèques, surtout depuis la fusion, en fait, de la nouvelle ville.

2510 Par exemple, la responsable de la tournée me disait cette semaine qu'une bibliothèque qui aurait voulu avoir quatre conférences dans la même journée avec un auteur mais actuellement, avec les moyens qu'on a, c'est impossible de répondre à une telle demande.

2515 Donc il y a un besoin, en tout cas il y a un désir de la part de la communauté des bibliothèques et des écoles, de rencontrer les auteurs, de rencontrer les auteurs jeunesse, donc nous, on est prêts, on aime beaucoup faire le pont puis on est prêts à même essayer de bonifier la tournée aussi pour trouver des nouvelles façons de rencontrer les gens en dehors des rencontres en bibliothèque puis aussi de donner, en échange, plus de visibilité au Conseil des arts de Montréal. Donc c'est l'intérêt de notre deuxième proposition.

2520 La troisième proposition concerne le prix Cécile-Gagnon. Le prix Cécile-Gagnon vise à couronner une première œuvre en littérature jeunesse; donc à chaque année, dans le cadre du Salon du livre de Montréal, on remet à un auteur qui publie un premier ouvrage de façon générale et spécifiquement en littérature jeunesse, une bourse de 1 000 \$ et depuis l'année dernière, on va offrir, une fois aux trois ans, le même type de bourse mais pour un album.

2530 Alors pour le moment, on donnait une bourse à chaque année pour un roman jeunesse et le volet album sera intégré. Et on se disait, bien, si la Ville de Montréal dans sa promotion fait la promotion du Salon du livre de Montréal comme étant une activité incontournable dans sa programmation culturelle, bien on se disait pourquoi pas intégrer la remise du prix dans son œuf médiatique, dans son plan de communication, à ce niveau-là.

2535 La quatrième recommandation c'est qu'au niveau des conseils consultatifs de la culture
de Montréal et les autres comités. Donc nous recommandons à la Ville de nous solliciter, en
fait la AEQJ serait intéressée à participer à différentes tables si on est invité, évidemment.
Ça a ressorti dans les ateliers. Souvent les petits organismes, on n'a pas le temps d'aller au
devant et vous faire part de notre disponibilité mais si vous venez nous solliciter, ça va nous
faire un très grand plaisir d'y participer et on sait notamment qu'il y a un conseil consultatif
2540 qui vient de se créer et qu'il reste une place de libre au niveau de la littérature et on serait
prêts à l'occuper.

LA PRÉSIDENTE :

2545 Bon. C'est une offre formelle, d'accord.

M. YANICK COMEAU :

2550 Oui. Ensuite de ça, on parlait de Montréal, capitale du livre. On doit vous avouer
qu'on a trouvé un peu opportuniste de dire que l'activité qui couronnerait ce titre qui a été
donné à la Ville de Montréal par l'UNESCO serait l'ouverture de la grande bibliothèque
nationale, parce que l'ouverture était prévue, de toute façon, et on trouvait que c'était un peu
opportuniste de dire que ce serait ça qui serait l'activité qui entourerait l'événement.

2555 On se dit qu'il y a ça, il y a le Salon du livre qui revient à chaque année, mais la Ville
de Montréal devrait faire autre chose...

LA PRÉSIDENTE :

2560 Pour souligner l'événement.

M. YANICK COMEAU :

2565 Pour souligner l'événement. Et encore là, nous, on serait prêt à participer et peut-être
à développer le projet qui, on se dit, ça aurait dû être préparé il y a un an d'avance parce
que, là, on rentre dedans, mais on est prêt à collaborer s'il y a un intérêt à faire quelque
chose.

2570 Mais on pense que si la ville veut mériter ce titre de capitale du livre, capitale mondial
du livre, bien elle devrait faire un peu plus que de l'opportunisme.

Ensuite, les prochaines recommandations nous ont été inspirées surtout par les
débat qui ont eu lieu durant les ateliers et pour lesquelles on trouvait qu'il y avait du bon
sens. Donc on avait envie d'en soulever quelques-unes ici même si on n'est pas

2575 nécessairement spécialiste pour répondre à tous les enjeux qui entourent ces propositions-
là.

2580 La première c'était que Montréal doit montrer l'exemple. Je pense que ça a peut-être
été dit par madame Hudon auparavant mais si — en fait, on doit dépasser les belles paroles.
Si la Ville de Montréal est prête à se saigner, comme on disait durant les ateliers, bien ça va
créer un intérêt. De cette façon-là, on va voir que la Ville de Montréal est sérieuse dans son
désir de devenir une capitale mondiale de la culture et je pense que, là, et le milieu culturel et
le milieu des affaires et les autres milieux vont être intéressés à embarquer dans ce bateau-
là.

2585 Mais la Ville de Montréal ne doit pas seulement émettre une politique puis se croiser
les doigts que les gens vont embarquer, il faut qu'elle pose des gestes concrets; que ce soit
en investissant de l'argent qu'elle n'a pas ou bien, comme était notre proposition, c'est de
trouver des solutions originales pour aider les entreprises culturelles, que ce soit au niveau
de la fiscalité ou des solutions du genre.

2590 Et il y avait une autre idée qui avait été émise par monsieur Spickler, que nous avons
aimée beaucoup et que nous avons trouvée originale, qui disait — je crois que c'était monsieur
Mitterand qui, à chaque fois qu'il sortait à l'étranger, il était accompagné par des artistes.
Alors nous, nous recommandons que la Ville de Montréal en fasse une politique et qu'elle
2595 fasse place donc aux artistes de tous les genres.

2600 Nous, on est prêts à participer en tant qu'Association, à fournir des membres pour
participer à certaines activités et aussi s'assurer que ça ne soit pas toujours les mêmes qui
en bénéficient.

2605 Puis les deux dernières recommandations sont peut-être un petit peu concrètes au
niveau du quoi faire. Donc l'avant-dernière recommandation c'est d'augmenter le budget du
Conseil des arts de Montréal. Pour nous, ça allait de soi parce que suite aux discussions qu'il
y a eues en atelier, il y a beaucoup d'organismes qui sont sur une liste d'attente pour avoir,
pour pouvoir bénéficier de ressources et il y a, j'imagine, comme je l'ai dit tantôt, nous, notre
tournée « Lire dans l'île » avec la subvention qu'on a, on n'est pas capable de répondre à la
demande.

2610 Donc évidemment, il y a un besoin de fonds supplémentaires pour répondre à la
demande puis la bonifier aussi. Donc il est clair, pour nous, qu'il y a un manque d'argent et,
bon, on a dit, il faut doubler le budget. C'est un peu abstrait comme montant...

LA PRÉSIDENTE :

2615 Ce n'est pas abstrait du tout.

M. YANICK COMEAU :

Nous, ce n'est pas, je veux dire, on ne l'a pas recherché mais...

2620 **M. CARL DUBÉ :**

C'est « ambitieux », je pense, le mot que tu veux.

2625 **M. YANICK COMEAU :**

C'est ambitieux, c'est souhaitable. Et, finalement...

M. CARL DUBÉ :

2630 Comme on écrit pour des jeunes, il faut qu'on rêve, nous.

LA PRÉSIDENTE :

2635 Oui, oui. Oui, oui, mais vous avez raison, il faut, absolument.

M. CARL DUBÉ :

C'est ça.

2640 **M. YANICK COMEAU :**

2645 Et, finalement, la dernière recommandation qu'on a formulée, c'était au niveau de l'aménagement urbain. Je dois dire qu'au début, quand on a vu la Politique, personnellement, je me disais : bon, qu'est-ce qu'on peut faire là-dedans? Je ne suis pas venu à l'atelier parce que je n'avais pas d'idée puis c'est par la suite que je me suis dit : bien, tiens, l'aménagement urbain, ce n'est pas nécessairement juste l'extérieur, je me suis dit, la littérature jeunesse, on fait appel beaucoup à des illustrateurs, alors pourquoi on ne demanderait pas, on ne ferait pas des reproductions de certaines illustrations, soit dans les parcs ou dans les bibliothèques ou dans les petits coins littérature jeunesse pour embellir le tout.

2650

Alors ça fait le tour de nos recommandations. On est prêts à discuter maintenant.

LA PRÉSIDENTE :

2655

Merci beaucoup, alors discutons. Madame Gold, vous êtes la première.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2660 J'ai quelques questions. D'abord, je trouve que vous faites du travail exemplaire qui
2660 touche des axes de cette Politique. Les jeunes, l'accessibilité, culture de proximité et
coopération des acteurs aussi. Vous avez des partenariats très intéressants que vous
suggérez.

2665 Ma première question : dans vos préambules, vous mentionnez : « *Le dépôt de la
2665 version finale devrait donc être accompagné par une action d'éclat.* » Alors quel type d'action
serait susceptible d'interpeller les nombreux partenaires que la Ville sollicite?

M. CARL DUBÉ :

2670 Bien, comme je le mentionnais tantôt, bien la Ville pourrait dire : nous, on veut
vraiment devenir une capitale mondiale du livre puis on va tout de suite mettre sur la table X
montant d'argent pour le Conseil des arts, par exemple, de Montréal où on double le montant
du Conseil des arts puis c'est notre première action pour vous montrer qu'on est sérieux
dans notre projet de Politique.

2675

Mme JUDY GOLD, commissaire :

C'est ça. Je voulais justement vous poser... Vous venez de répondre.

2680 **M. CARL DUBÉ :**

C'est un geste concret.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2685

Pour que cette action ait de l'éclat, il faut qu'il y ait un engagement financier. C'est
ça?

M. CARL DUBÉ :

2690

Bien, je pense qu'aux yeux des gens, c'est peut-être ce qui parle le plus, qui dit, bon,
si la Ville est prête, elle n'a pas les moyens puis elle est prête à en mettre parce que c'est
une de ses priorités, la culture, bien peut-être qu'il faudrait que j'écoute, puis que je m'y
intéresse moi aussi.

2695

Donc je pense que c'est un exemple, il y en a peut-être d'autres. Peut-être que les
autres personnes qui ont passé devant vous depuis une semaine qui vont passer ce soir, et

je ne sais pas s'il y en a encore demain, ont sûrement plein d'autres pistes de solution. C'est un exemple que je vous donne.

2700

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

2705

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Merci. Vous mentionnez que vous êtes enchantés par l'engagement 6, qui est l'engagement qui vise le maillage entre artistes amateurs et artistes professionnels.

2710

M. CARL DUBÉ :

Oui.

2715

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Comment ce maillage peut se concrétiser? Comment voyez-vous la contribution de vos membres à la pratique d'art amateur ou loisirs culturels?

2720

M. CARL DUBÉ :

Bien, nous, en fait, en tant qu'Association, notre politique c'est si on nous invite à participer à des activités, on va y aller dans la mesure où c'est dans l'intérêt de nos membres puis que ça ne va pas à l'encontre de nos valeurs. Mais aussi, par exemple, je parle pour moi, je suis un auteur de Rosemont – Petite Patrie puis on est en train de se regrouper de façon informelle pour créer des activités dans notre quartier.

2725

Donc nous, aussi en tant qu'Association, si ce regroupement-là nous appelle à participer, par exemple, que ce soit en créant par un concours dans les écoles, une œuvre collective qui serait ensuite publiée, qui servirait à financer des activités pour les écoles, bien l'Association serait prête à chapeauter un tel projet puis à louer quelques ressources.

2730

Donc je pense qu'à ce niveau-là, les projets vont venir plus soit d'une demande du milieu, dire on voudrait faire quelque chose en littérature jeunesse ou des auteurs vont créer des initiatives dans leur quartier pour être en contact avec les jeunes. Dans notre cas je parle des jeunes parce que c'est notre clientèle, donc dans leur quartier, ils vont créer un événement et à ce moment-là, bien, ils peuvent faire appel à l'Association et nous, en tant qu'organisme, on va soit y participer ou allouer des ressources d'une quelconque façon.

2735

Donc nous, c'est comment nous on le ferait. Là, la question c'est : comment la Ville de Montréal le ferait? Ça, je ne le sais pas.

2740

LA PRÉSIDENTE :

Dites-nous, cet exemple-là est très intéressant, est-ce que vous prenez l'initiative de faire ces activités-là dans le quartier Rosemont – Petite Patrie, par exemple, ou travaillez-vous avec la Ville? Vous faites ça de vous-même?

2745

M. CARL DUBÉ :

Bien, là, présentement c'est informel, ce regroupement-là. Donc, là, j'enlève mon chapeau de l'Association.

2750

LA PRÉSIDENTE :

Enlevez votre chapeau, mettez en un autre.

2755

M. CARL DUBÉ :

Pour nous, on s'appelle « Le Regroupement des auteurs jeunesse de Rosemont – Petite Patrie » donc c'est un regroupement informel dont les initiales c'est le RAJ, donc notre objectif c'est de donner la rage de la lecture chez les jeunes puis un des projets qu'on essaie de faire, là, pour cette année, qui serait un peu l'événement de lancement de notre regroupement informel, ce serait d'offrir à 100 ou 125 jeunes défavorisés, quelques livres qui ne sont pas, dont leur famille ne sont pas capables de se payer, donc quelques romans jeunesse. Un peu comme on fait les sacs d'école à la rentrée scolaire, nous, on voudrait offrir quelques romans jeunesse à des jeunes défavorisés. C'est un exemple d'activité.

2760

2765

LA PRÉSIDENTE :

Vous savez que dans la Politique de développement culturel, entre autres, on s'intéresse énormément à des maillages qui pourraient exister ou des projets qu'on pourrait susciter pour permettre aux décrocheurs de raccrocher. Et, là, on pense à des ados. Est-ce que vous faites des choses avec les ados? Est-ce que vous...Bon, première question. Faites-vous des choses avec les ados?

2770

2775

M. CARL DUBÉ :

Bien, là, présentement, on ne fait rien encore parce qu'on vient de démarrer puis on cherche des partenaires pour faire cette première activité-là.

LA PRÉSIDENTE :

2780

Ça, c'est dans le quartier.

M. CARL DUBÉ :

2785

Ça, c'est dans notre quartier.

LA PRÉSIDENTE :

2790

Mais dans les écoles?

M. YANICK COMEAU :

2795

Au niveau de l'AEQJ, ce qu'on est en train de faire en ce moment, c'est un peu une extension, finalement, de la tournée « Lire dans l'île » et de la tournée « Lire dans les hôpitaux » qui est venue se greffer un peu à « Lire dans l'île » parce qu'à un moment donné, avec « Lire dans l'île » que j'ai pilotée moi-même comme — étant donné que je suis comédien, je pensais que je n'avais pas besoin du micro... c'est beau, parfait. Alors c'est ça, donc j'ai coordonné moi-même la tournée « Lire dans l'île » pendant cinq ans et à un moment donné, on s'est dit : ce serait intéressant de diversifier la clientèle qu'on rejoint avec « Lire dans l'île » et c'est comme ça qu'on a ouvert, justement, aux hôpitaux et aux centres de réhabilitation, par exemple, comme Marie-Enfant, des endroits comme ça.

2800

2805

Donc, là, on rejoignait des enfants qui n'étaient pas exposés à la littérature parce qu'ils étaient retenus dans un hôpital, ils reçoivent de l'enseignement à l'intérieur de leur hôpital où ils sont des fois pour des longues, longues périodes. Mais, là, ce qu'on est en train de développer tranquillement, et on s'enligne sur quelque chose pour probablement l'an prochain, et, là, on veut aller chercher aussi des partenaires du secteur privé à ce niveau-là, c'est d'essayer d'ouvrir vers les auberges. Pas auberges de jeunesse dans le sens hébergement, là, mais dans le sens plus les maisons de jeunes, par exemple, ou les endroits, justement, où les décrocheurs se retrouvent.

2810

2815

Entre autres, on avait une rencontre qu'on avait prévue l'année dernière qui n'a pas pu se tenir, finalement, pour une raison technique. C'est pour ça qu'on dit qu'on est encore à l'état embryonnaire parce qu'on essaie de coordonner ça mais c'est quelque chose de difficile à organiser.

Mais justement, c'est d'envoyer des auteurs dans ces endroits-là pour leur dire : regardez, il y a moyen de faire quelque chose dans la vie, sans que ça ne devienne moralisateur, parce que ça c'est toujours la chose à éviter aussi de dire : regardez, nous, on

2820 va vous sauver, là... Ils ne veulent pas être sauvés. Ils ne croient pas qu'ils ont besoin d'être sauvés de toute façon.

2825 Mais c'est de les stimuler un petit peu puis de les intéresser à quelque chose auquel ils n'ont probablement pas été exposés avant. Alors c'est un peu ça l'objectif de ce nouveau volet-là qu'on est en train de développer.

LA PRÉSIDENTE :

2830 Est-ce que donc on peut considérer que votre Association s'est quand même fixée une clientèle cible de ce côté-là ou si c'est un projet au même niveau que les autres?

M. YANICK COMEAU :

2835 Je ne comprends pas bien votre question, je pense.

LA PRÉSIDENTE :

2840 Je recommence. Donc est-ce que les décrocheurs sont une clientèle cible particulière pour votre Association ou si c'est un projet qui vous développez qui pourrait se situer au même niveau, par exemple, que celui que vous avez développé dans le milieu hospitalier?

M. YANICK COMEAU :

2845 On pense que ça pourrait le devenir. La question qu'on s'est posée au départ, c'était vraiment : comment fait-on pour les rejoindre?

LA PRÉSIDENTE :

2850 Oui.

M. YANICK COMEAU :

2855 Alors à partir du moment où on s'est dit : il y a des organismes qui font des activités avec les décrocheurs, là, on peut approcher ces organismes-là pour leur dire : regardez, nous, on œuvre en littérature jeunesse, on peut aller intéresser les décrocheurs, les ados en général à la lecture, les stimuler à vouloir lire et écrire. Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

2860 D'accord, je comprends. Madame Gold, avez-vous... Je vous ai coupée.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2865 Oui, j'avais une dernière question. Vous mentionnez dans le mémoire que quant au Conseil des arts, celui-ci devrait poursuivre le processus de révision de ces procédures. Pouvez-vous élaborer?

M. CARL DUBÉ :

2870 Bien, en fait, c'était pour reprendre ce qui avait été dit durant les ateliers. C'est que présentement, la culture est en mouvance puis il y a des nouvelles sphères culturelles qui se développent puis donc ce qui avait été dit c'est que les façons de regarder les dossiers n'étaient peut-être pas nécessairement plus adaptées à la réalité culturelle d'aujourd'hui, donc c'était, dans le fond, c'est d'adapter cette façon de choisir les dossiers que le Conseil des arts va financer.

2875 Il y a peut-être, comme on disait, de répartir la tarte d'une certaine façon, ajouter des nouvelles catégories culturelles dans leur façon de lire la culture à Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

2880 Monsieur Deriger?

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

2885 Oui. Ma question concerne, bien c'est à la conclusion de votre mémoire, et je vous cite, vous dites :

2890 *(...) la Ville de Montréal se devra d'agir sur tous ses fronts en même temps si elle souhaite vraiment devenir une métropole culturelle nationale et internationale.*

2895 Jusqu'à maintenant, on a eu plusieurs mémoires, plusieurs gens qui sont venus nous dire que, au contraire, il faudrait cibler, avoir des priorités pour, justement, développer une métropole comme au niveau de la culture, au niveau international et national. Et vous, vous dites que, non, il faut aller sur tous les fronts. Est-ce que c'est comme ça qu'on peut comprendre votre conclusion?

M. CARL DUBÉ :

2900 Bien, en fait, moi, de la façon que je le formule, c'est que je verrais mal la Ville de Montréal dire : on va développer, par exemple, on va mettre nos efforts sur juste les grands festivals puis pas sur le reste. Moi, je pense qu'il faut que le travail, au niveau des activités qui sont plus nationales ou internationales mais qu'elle travaille aussi en même temps sur les

2905 choses qui vont se faire dans les arrondissements, que ce soit des activités dans les bibliothèques.

Elle ne peut pas dire : je vais juste m'occuper des grands festivals parce que c'est ça qui paraît bien puis que c'est ça qui a une grande retombée pour la Ville de Montréal, puis laisser les autres choses à côté pendant X années, le temps qu'on ait une renommée puis 2910 après ça, on va développer le deuxième palier puis le troisième palier.

Moi, je pense que la Ville de Montréal doit travailler sur tous ces paliers. Dans le fond, ce n'est peut-être pas tous les fronts mais tous les paliers en même temps.

2915 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

O.K. Donc dans le fond ce que vous dites c'est qu'on ne doit pas non plus écarter, négliger, disons, les actions locales.

2920 **M. CARL DUBÉ :**

C'est ça.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

2925

Ce serait aussi localement et globalement, donc les deux aspects.

M. CARL DUBÉ :

2930

Absolument. Parce que, je veux dire, si les gens dans leur quartier, déjà en partant ils trouvent qu'ils ont une belle offre culturelle puis ils sont contents d'y participer puis il y a une grande variété, bien chaque citoyen va devenir, en quelque sorte, un ambassadeur de cette culture-là puis ils vont parler, que ce soit à leur famille qui habite à l'extérieur de Montréal : bien, venez donc cette fin de semaine-là, il y a telle activité. Donc c'est dans ce sens-là.

2935

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

O.K.

2940 **M. YANICK COMEAU :**

Et nous, de par nos contacts avec les bibliothécaires, avec la tournée « Lire dans l'île » ce qu'on entend beaucoup c'est, bon, d'une année à l'autre, on ne sait jamais si notre subvention va être reconduite pour la tournée et tout ça et les bibliothécaires, quand on les

2945 appelle pour leur dire : « Bon, oui, alors pour « Lire dans l'île » cette année, on va vous offrir une rencontre. » C'est toujours l'euphorie au bout du fil.

2950 Ils nous disent : « Ah, oui, il y a encore la tournée? C'est merveilleux puis, oui, vous voulez venir puis est-ce qu'on peut avoir trois, quatre rencontres? » Puis, là, on dit : « Bien, là, on peut en offrir 40 ou 50 en tout dans l'année, donc on les répartit le plus possible entre tous les arrondissements et les différentes bibliothèques, tout ça. » Et même, bon, les bibliothèques disent beaucoup qu'elles manquent de financement, elles manquent d'argent pour proposer des activités à l'extérieur de juste le prêt de livres.

2955 Alors nous on arrive et on est comme la manne. Et pourtant, on leur offre quelque chose de tellement petit et quelque chose qui n'a pas un énorme rayonnement sur le plan international, évidemment, mais qui, sur le plan local, et je dirais même sur le plan même d'un très petit quadrilatère, parfois, qui peut avoir un impact incroyable parce que les enfants viennent à la bibliothèque alors que normalement, ils n'y vont pas.

2960 Si la bibliothécaire n'a rien d'autre à offrir à l'école, par exemple, que de dire : « Bien venez montrer nos livres à vos élèves » bien le professeur ne déplacera pas, l'enseignant ne déplacera pas ses élèves pour ça. Mais si on lui dit : « On a un événement, on a quelqu'un qui vient parler à vos élèves de livres » là, les enfants rentrent dans la bibliothèque, ils viennent et ils voient : « Ah! Mais regarde donc, j'ai ça dans mon quartier. » Et, là, juste par un auteur qui va être le moins stimulant, ça peut faire que tous ces enfants ou une partie de ces enfants, au minimum, vont dire : « Bien, ça vaut la peine que je m'inscrive à la bibliothèque puis je vais commencer par lire tous les livres de Carl Dubé ou tous les livres de Cécile Gagnon » et après ça...

2970 Une fois qu'il a passé au travers l'œuvre de Cécile Gagnon – ça, ça risque d'être long parce qu'elle a écrit au-dessus de 100 livres, c'est assez ambitieux – mais après avoir lu un auteur, bien là dire : « Ah, bien c'est le fun de lire finalement, alors je vais en lire un autre. »

2975 Alors c'est du petit rayonnement, c'est vrai. C'est ce qui nous inquiétait aussi un petit peu aussi par rapport à la tournée « Lire dans l'île » parce qu'on se disait : on peut comprendre que le Conseil des arts veuille avoir un rayonnement quand il donne de l'argent à des organismes et tout ça, puis nous on se disait : bien, on est petit, on est important mais c'est sûr qu'on ne fait pas beaucoup rayonner le Conseil des arts. Les gens ne font pas : ah!
2980 Tu sais, comme si le Conseil des arts... Bon, je suis un amateur de théâtre, je vais beaucoup voir le théâtre aussi puis le logo du Conseil des arts de Montréal est très gros sur les affiches de Jean Duceppe, par exemple, ou du Théâtre d'Aujourd'hui.

2985 Je me dis, ça, c'est de la visibilité, plus peut-être que ce que nous on fait avec un groupe de 30, 40, 60 élèves à la fois. Mais on en rejoint 2 000, 3 000 comme ça à chaque année depuis 11 ans, maintenant.

LA PRÉSIDENTE :

2990 Bon. Alors, moi, c'était là-dessus ma dernière question. Faites nous un peu un état des lieux depuis les quatre ou cinq dernières années. Vous tenez combien d'activités dans les bibliothèques et avez-vous, quand vous pensez « demande » vous voyez quel type d'accroissement? Si vous répondiez à la demande, ça donnerait combien d'activités par rapport à ce que vous faites depuis quatre ou cinq ans?

2995 **M. YANICK COMEAU :**

3000 O.K. En ce moment, il y a une quarantaine de rencontres, une cinquantaine si on compte les hôpitaux, en tout c'est 45 environ plus 5 dans les hôpitaux, alors disons une cinquantaine de rencontres pour faire un chiffre rond.

Si on répondait, si on rêvait beaucoup, beaucoup et si on écoutait les bibliothécaires, on en aurait une par mois dans chaque bibliothèque.

3005 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça ferait combien, ça, au total? Faites un petit calcul rapide.

M. YANICK COMEAU :

3010 Un petit calcul rapide, ce serait 400.

LA PRÉSIDENTE :

3015 Puis vous en faites 50.

M. YANICK COMEAU :

3020 Parce que en ce moment, si on dit qu'on touche à peu près, disons, 45 bibliothèques de l'île de Montréal...

LA PRÉSIDENTE :

Actuellement.

3025 **M. YANICK COMEAU :**

Actuellement, parce qu'on essaie, évidemment, comme on 45 rencontres, on essaie de les répartir le mieux possible.

3030 **LA PRÉSIDENTE :**

De couvrir un territoire.

3035 **M. YANICK COMEAU :**

Des fois, ça peut arriver, par exemple, qu'il y ait une bibliothèque qui va en avoir deux dans une année parce que, par exemple, il y a une bibliothèque qui se désiste. Là, en ce moment, concrètement — ça c'est de la poutine mais, enfin, ça peut être important de le dire quand même — là, en ce moment, les enseignants sont en moyen de pression, n'est-ce pas?

3040

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

3045 **M. YANICK COMEAU :**

Alors on organise une rencontre à la bibliothèque Georges-Vanier, exemple, et, là, l'enseignante qui devait venir avec ses élèves dit : « Nous, on ne sort pas de l'école. » Alors, là, la rencontre pourrait être annulée à cause de ça. Alors, là, on va la replacer ailleurs. On va trouver une autre bibliothèque. Bon.

3050

Alors dans des contextes comme ça, on peut se retrouver avec deux rencontres à la bibliothèque Rosemont, par exemple.

3055 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

3060 **M. YANICK COMEAU :**

Bon. Mais si on écoutait les bibliothécaires, par exemple, on pourrait facilement en avoir de septembre à juin, une rencontre par mois dans toutes les bibliothèques et ils trouveraient des enfants pour venir et ils seraient complètement ravis parce qu'ils attireraient, chaque mois, des nouveaux groupes, des nouveaux enfants qui se familiariseraient avec leur milieu, avec leur bibliothèque.

3065

LA PRÉSIDENTE :

C'est considérable. C'est considérable.

3070 **M. YANICK COMEAU :**

3075 C'est assez impressionnant. Et comme je vous disais tout à l'heure, moi, je l'ai coordonné moi-même pendant cinq ans, la tournée, donc j'ai vécu vraiment directement et très concrètement ce que les bibliothèques me disaient. Et il y avait des bibliothèques, au moment où je me suis occupé de la tournée, qui étaient même menacées de fermeture à l'époque. Et à ma connaissance, elles n'ont pas fermé.

3080 Alors ça, je suis très content. Mais ils disaient : « Ah oui, mais en principe, oui, on la prendrait, le 12 mars, la rencontre mais on espère qu'on ne sera pas fermé. » On entendait des choses comme ça et c'était affolant, là. On se disait : « Mais ce n'est pas possible, dans un quartier si défavorisé, si multiculturel, où il y a un potentiel d'offrir de la culture française, francophone à des gens de toutes les culture, on se disait, mais c'est pas possible. »

3085 Alors dans ces contextes-là, souvent, je disais : « Ah, bien finalement on peut peut-être en faire deux à Georges-Vanier » – ça c'est un bon exemple, ça en est une, justement, qui avait été menacée de fermeture à un moment donné – et la bibliothécaire qui était là à l'époque et qui est rendue à Mercier maintenant, à la bibliothèque Mercier, madame Tremblay me disait : « Ah oui, vous pouvez nous en donner deux? C'est merveilleux, c'est extraordinaire... »

3090

LA PRÉSIDENTE :

Et à ce moment-là, vous rejoignez quel type de clientèle? Surtout des petits enfants ou si vous rejoignez aussi les ados?

3095

M. YANICK COMEAU :

C'est absolument des enfants et des ados parce qu'on a certains de nos écrivains qui n'écrivent que pour les ados.

3100

LA PRÉSIDENTE :

Oui, c'est ça.

M. YANICK COMEAU :

3105

Donc c'est beaucoup en fonction de ça. Si, par exemple, la bibliothèque nous dit : « Mais moi, j'ai une école secondaire juste à côté puis j'ai des beaux groupes dynamiques qui pourraient venir, tout ça » on va envoyer, par exemple, une Marie-Andrée Clermont, qui écrit beaucoup pour les ados.

3110

Ça fait que la coordination de la tournée, c'est beaucoup ça, c'est de jumeler le bon auteur avec...

LA PRÉSIDENTE :

3115

Le bon milieu.

M. YANICK COMEAU :

3120

Le bon milieu et le bon groupe scolaire, finalement.

LA PRÉSIDENTE :

3125

Parlez-nous, peut-être pour finir, d'interculturalisme. Vous semblez dire que vous avez aussi du succès auprès des enfants de milieux culturels, même d'autres langues?

M. YANICK COMEAU :

3130

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Expliquez nous un peu plus.

3135

M. YANICK COMEAU :

3140

Je peux vous donner un exemple concret d'un membre de notre Association qui s'appelle Kees Vanderheyden qui a écrit un livre qui s'appelle « La Guerre dans ma cour », qui a été souvent demandé dans le cadre de « Lire dans l'île » et dans le cadre de d'autres tournées aussi, comme « Les écrivains à l'école » et tout ça, de venir parler dans des milieux où c'était des enfants qui venaient de pays, qui avaient connu la guerre, finalement, parce que Kees avait connu la guerre dans son enfance. Et, là, il pouvait, il parlait vraiment de choses qui étaient extrêmement concrètes. C'est un exemple, là. Mais pour ces enfants-là, ça avait une signification particulière.

3145

Il apportait, par exemple, des objets qui avaient rapport à la guerre et il leur montrait ça et ça leur ouvrait les horizons de façon incroyable et en même temps, ça les touchait concrètement.

3150 Entre autres, je me rappelle d'une occasion en particulier, d'une rencontre qui avait eu lieu à la bibliothèque de Montréal Ouest où, justement, Kees avait rencontré un très petit groupe d'enfants – et il parle plusieurs langues en plus – alors par moment, il leur adressait quelques mots en néerlandais, la majorité ne comprenait pas, mais ils voyaient que même un écrivain qui écrivait en français au Québec pouvait venir d'ailleurs et pouvait avoir une
3155 autre langue maternelle que le français.

Alors en même temps, il pouvait aussi...

LA PRÉSIDENTE :

3160 S'identifier.

M. YANICK COMEAU :

3165 S'identifier à lui, oui.

LA PRÉSIDENTE :

3170 Alors quand ça se produit, ça, ce genre de rencontre-là, est-ce que vous travaillez surtout avec des classes d'immersion ou avec des enfants d'immigrants qui sont ici depuis un certain temps?

M. YANICK COMEAU :

3175 Ça aussi, c'est très, très varié. Je sais pertinemment, encore à titre d'exemple, qu'à la bibliothèque de Dollar-des-Ormeaux, c'est souvent, souvent des classes d'immersion anglaise et c'est aussi très multiculturel. Il y a vraiment une belle publicité de Beneton qui vient nous voir avec des enfants de toutes les couleurs qui sont tout à fait charmants et adorables et c'est merveilleux, alors ça, effectivement – je ne sais pas si je réponds bien à
3180 votre question mais, finalement, il y a ça qui se produit beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

De temps en temps avec des classes d'immersion, de temps en temps...

3185 **M. YANICK COMEAU :**

Oui, oui, bien sûr avec aussi des Québécois de souche. Mais il y a certaines rencontres, vraiment, où on compte les Québécois de souche sur les doigts d'une main, sur 30, 40 enfants et c'est fascinant.

3190

LA PRÉSIDENTE :

Bon, bien je vous remercie. Est-ce qu'il y a d'autres questions? Ça a été une découverte, quant à moi, les livres de la littérature jeunesse. J'ai vu mes filles en profiter alors vous semblez faire des choses extrêmement intéressantes et innovatrices aussi, alors continuez c'est un encouragement de notre part puis merci d'être venu nous faire part de votre expérience. Merci infiniment.

3195

M. YANICK COMEAU :

3200

Merci au Conseil des arts d'avoir reconduit la subvention « Lire dans l'île » aussi.

LA PRÉSIDENTE :

3205

Merci. On s'arrête jusqu'à ce soir.

AJOURNEMENT

3210

Je, soussignée, **Yolande Teasdale**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

3215

ET J'AI SIGNÉ :

3220

Yolande Teasdale, s.o.